

**LE BUREAU LÈVE LE GEL DES ACTIVITÉS  
L'APN REPREND  
SES ACTIVITÉS**

Page 3

**TRANSFERT ILLICITE DE DEVISES  
68.240 EUROS SAISIS  
À ALGER ET ORAN**

Page 6

ISSN : 1112-7449

# MIDI



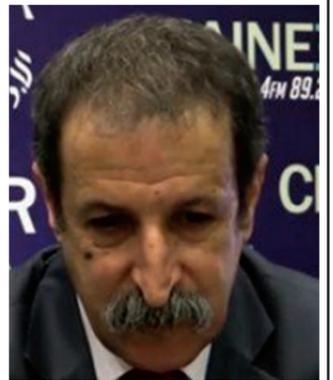
*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3522 | Lundi 22 octobre 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SELON DJAMEL KAOUANE

**"L'ÉTAT  
CONTINUERA  
À SOUTENIR  
LA PRESSE"**



Page 3

**VIOLENCE DANS LES STADES**

# LES POUVOIRS PUBLICS IMPUISSANTS

Page 24



**AUTOMOBILE**

**DE GRANDES MARQUES  
VEULENT INVESTIR**

Page 5

**HAUSSE DES PRIX**

**LES "GROSSISTES"  
POINTÉS DU DOIGT**

Page 4



3

**candidats désignés pour l'élection d'un nouveau président à l'APN.**

20

**mille milliards de centimes nécessaires pour remettre à flots Air Algérie.**

113

**mille hectares retenus pour l'emblavement dans la wilaya de Mila.**

## La Fédération algérienne des donneurs de sang lance un appel aux dons

La Fédération algérienne des donneurs de sang, en collaboration avec l'Agence nationale du sang, a lancé samedi un appel au don de sang, invitant la population à "répondre en masse" à cet appel.

L'appel lancé, à l'occasion de la célébration de la Journée maghrébine du don de sang et des donneurs de sang, est adressé à l'ensemble de la population âgée de 18 à 65 ans et en bonne santé, précise la Fédération algérienne des donneurs de sang, soulignant que "ce geste banal rendra l'espoir et le sourire à des gens qui en ont besoin et c'est la meilleure aumône qu'on puisse offrir à un malade".

L'Algérie célèbre chaque année 3 journées dédiées au don du sang : L'instauration en 2006, du 25 octobre comme Journée nationale du don et des donneurs de sang et cela en hommage à la date de création en 1976 de la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), aussi deux autres dates marquantes sont le 14 juin, Journée mondiale des donneurs de sang et le



30 mars pour la Journée maghrébine du don de sang. Aujourd'hui, la demande en produits sanguins augmente d'année en année, vu les besoins sans cesse croissants dans les différents services hospitaliers. Dans ce contexte, l'Agence nationale du sang active dans la promotion du don de sang afin de sensibiliser la société civile à l'importance du don de sang.

## Lancement à Oran du concours "Jeune mouchid" à Oran



La direction de la culture d'Oran a annoncé le lancement de la première édition du concours "Jeune mouchid", orga-

nisé dans le cadre de la célébration du Mawlid ennabaoui. Ce concours, dont les inscriptions ont commencé depuis deux semaines, est réservé aux enfants âgés entre 8 et 16 ans (garçons et filles), a indiqué Mohamed Djellata, chef du service arts et lettres à la direction de la culture, initiatrice de l'évènement. La sélection est programmée les 12 et 13 novembre prochain pour choisir les meilleurs mouchidines devant prendre part au concours qui vise à encourager les enfants à ce genre de chant. Les 5 lauréats seront annoncés lors d'une soirée prévue les 19 et 20 novembre prochain au théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran à l'occasion de la célébration du Mawlid ennabaoui qui prévoit aussi d'autres activités culturelles. La soirée sera animée par des troupes d'Inchad dont "El Mawada wa Rihab", "El Ourwa el-woutka" et "Rawabi", ainsi que le mouchid Abdelhamid Benaïssa de Tlemcen.

## Engouement à Ouargla pour les mariages collectifs

Les mariages collectifs organisés par des associations caritatives locales pour la consécration de l'union conjugale constituent à Ouargla des moyens permettant aux jeunes d'accéder à la vie de couple et de s'épargner les lourdes dépenses induites pour de pareils projets sociaux. La ville d'Ouargla renoue, à chaque rentrée sociale, avec ces fêtes nuptiales collectives permettant aux jeunes célibataires de sceller leur union à moindres coûts, une voie que semble emprunter nombre de jeunes pour fonder un foyer à l'instar de leurs congénères. Ils sont nombreux ces jeunes à avoir tardivement porté leur bague de mariage en raison de coûts faramineux du mariage et de "l'insurmontable" contrainte de la dot qui a même poussé certains à renoncer carrément, a déploré le président de l'association Ayadi el-Kheir. Ces actions caritatives louables ne peuvent être le fruit d'une seule association, mais impliquent tout un chacun, dont des institutions, la mosquée où les imams, les chouyoukh et notables de la région qui s'associent, armés d'une sagesse indéniable, pour inciter et encourager les jeunes Ouarglis en âge de mariage à emboîter



le pas à leurs aînés et à maintenir ces us de consécration des liens du mariage et de rejet du célibat. La réussite des unions dans la cohésion sociale et la consécration des valeurs d'entraide et de solidarité est le fruit des efforts de jeunes jouissant d'une grande maturité et du sens des responsabilités qui se sont mis au service de la société.

D  
I  
L  
I  
T

### DJAMEL OULD ABBÈS

**"Ce qui se passe actuellement à l'APN est une affaire interne, en voie de solution dans les jours à venir. (...) Cette situation ne conduira nullement à la dissolution de l'Assemblée, ni à un changement quelconque dans les délais constitutionnels de l'échéance présidentielle."**

## Il connaît la première titularisation de sa carrière... à 38 ans

Selim Bengriba fait partie de ces petites histoires qui font la grande. Après avoir décroché un contrat pro à 37 ans, il connaît sa première titularisation en Ligue 2 après 38 printemps. De l'usine aux pelouses professionnelles, retour sur une trajectoire pas comme les autres.

Vendredi 19 octobre 2018 sera à marquer d'une pierre blanche pour Selim Bengriba. Pour la première fois de sa jeune carrière professionnelle, car il a signé son premier contrat pro en juin dernier, il dispute une rencontre de Ligue 2. Jusqu'ici, rien d'exceptionnel. Ce qui fait la singularité de défenseur, c'est son âge : 38 ans.

Il est arrivé en 2011 à Grenoble pour aider le club à retrouver son standing après la liquidation judiciaire. Il est alors en CFA 2, une division qu'il connaît bien puisqu'il évoluait à Chambéry. En Savoie, il devait travailler la journée avant d'aller s'entraîner. Bengriba a eu plusieurs vies, c'est le cas de le dire. Il a été brasseur, a travaillé à l'usine, à la mairie... Il était alors loin de s'imaginer le parcours qui allait bientôt être le sien.

## Il a vu Johnny sur scène... 187 fois

Depuis que ses parents lui ont transmis cet amour du chanteur, il a assisté à 187 de ses concerts, sans compter les plateaux télé. "Parfois je restais plusieurs jours, en tente, devant la salle, pour pouvoir être tout devant", confie-t-il.

Dans son petit appartement de Saint-Lô trône fièrement une photo de lui et Johnny au-dessus de la télé. Photo prise par Læticia, juste après un concert au stade Pierre-Mauroy à Lille, en 2015. "J'étais tendu comme un piquet, je n'osais même pas lui parler", se souvient-il. La rock star lui a signé le bras... qu'il a fait tatouer le lendemain, juste avant la seconde date lilloise.

Chauffeur poids lourds pour Bigflo & Oli, Calogero ou Matthieu Chedid, c'est durant une tournée avec ce dernier qu'il apprend le décès de l'idole. Il participe à la cérémonie hommage à Paris. Il sera présent jusque dans l'église de la Madeleine pour toucher le cercueil.

SELON DJAMEL KAOUANE

# L'État continuera à soutenir la presse

*A la veille de la Journée nationale de la presse, le ministre de la Communication a évoqué hier sur les ondes de la radio les principales questions qui se pose dans le secteur.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

À commencer par le nerf de la guerre, à savoir l'argent de la publicité institutionnelle, dont les journaux continueront de bénéficier, selon le ministre.

"L'État continuera à soutenir les médias algériens, car sans son aide, il n'y aurait pas de presse algérienne et ce, en attendant que ces médias et journaux deviennent autonomes comme cela se fait de par le monde", a-t-il expliqué. "Depuis toujours, l'État et les Pouvoirs publics n'ont ménagé aucun effort afin d'assurer aux médias nationaux une présence sur la scène médiatique", a insisté le ministre soulignant que "sans la publicité institutionnelle et sans les avantages liés au papier d'impression dont les prix n'ont pas été augmentés depuis 1995, je vois mal un journal qui aurait manifesté une présence régulière dans le paysage médiatique national". Enchaînant sur la liberté de la presse en Algérie, M. Kaouane a affirmé que "c'est une réalité que les journalistes vivent au quotidien", rappelant qu'"il n'y a aucune contrainte à cette liberté, mis à part celle imposée par la loi". "La liberté de la presse en Algérie est consacrée dans la



Constitution et cet acquis doit être préservé par les journalistes", a-t-il affirmé, ajoutant qu'"aucune pression, de quelle que nature qu'elle soit, n'est exercée sur les médias algériens". Sur un autre registre, le ministre a fait observer que la "floraison de titres de la presse nationale en Algérie ne s'est pas accompagnée d'une amélioration de la situation sociale des journalistes, notamment ceux qui exercent dans le secteur privé où beaucoup d'entre eux ne sont pas payés décemment et ne bénéficient pas d'une couverture sociale", estimant que cette situation constitue "un frein pour l'exercice du métier".

Relevant que les journalistes ont "cette singularité de parler et d'écrire sur tout, mais jamais sur leurs soucis", il a fait

remarquer qu'"il est de la responsabilité des patrons de la presse de veiller à ce que leurs journalistes bénéficient d'un minimum de conditions de travail". Dans ce sens, M. Kaouane a évoqué la "progression" enregistrée dans le processus de mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (Arpe), soulignant que le fichier des journalistes a été "assaini" et que "tout est prêt" sur le plan institutionnel pour la mise en place de cette Autorité. Il a, toutefois, regretté que "la corporation ne soit pas organisée", alors que "l'importance de l'Arpe demeure cardinale". Abordant la situation des chaînes de télévision privées, le ministre a fait savoir que "ce sont des chaînes jeunes et manquant d'encadrement et d'expérience", précisant qu'elles "n'ont

pas été fondées par des professionnels de l'audiovisuel, mais plutôt par des journalistes dont la majorité sont issus de la presse écrite". "Ce sont des chaînes à contenu algérien qu'il faut encourager pour étoffer le paysage audiovisuel", a suggéré M. Kaouane, estimant que "cela doit impérativement passer par le respect des règles de déontologie, du cahier des charges. Ces chaînes doivent proscrire aussi la violence, la ségrégation et le discours haineux". Le ministre a ajouté qu'"il appartient à l'Arav (Autorité de régulation de l'Audiovisuel) de faire respecter ces règles", rappelant que "le citoyen a le droit et la possibilité de saisir la justice s'il se sent diffamé par ces chaînes".

L. B.

LE BUREAU LÈVE LE GEL DES ACTIVITÉS

## L'APN reprend ses activités

PAR KAMAL HAMED

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN), qui a auparavant déclaré la vacance du poste de président de l'Assemblée, s'est, de nouveau, réuni hier. Cette réunion, présidée par le doyen de cette structure, Hadj Laïb en l'occurrence, a décidé de lever le gel des activités de l'Assemblée. En d'autres termes toutes les structures de l'APN, notamment les 12 commissions permanentes, devraient reprendre leurs activités. Pour rappel les activités de l'Assemblée ont été gelées le 30 septembre dernier alors que le bras de fer entre le président de la chambre basse du Parlement, Saïd Bouhadja, et ses détracteurs de la majorité parlementaire battait son plein. En effet, ce sont les groupes parlementaires de la majorité, ceux du FLN, du RND, de TAJ, du MPA et des indépendants, qui ont décidé de geler les activités de l'Assemblée. Ce jour-là les présidents des cinq groupes parlementaires ont rendu public,

dans un communiqué, le contenu de la motion transmise au président de l'APN et portant la signature de 351 députés. La motion comprend "la décision de retrait de confiance au président de l'APN, appelé à démissionner de son poste avec gel de toutes les activités des structures de l'APN jusqu'à satisfaction de la revendication des groupes parlementaires, signataires du communiqué, et des députés revendiquant la démission" de M. Bouhadja. Les députés ont dénoncé dans une requête de retrait de confiance les "dépassements et violations" enregistrées au sein de l'institution législative, à savoir "marginalisation éhontée, report intentionnel de l'adoption du règlement intérieur de l'APN, marginalisation des membres de la commission des affaires juridiques, mauvaise gestion des affaires de l'APN, frais exagérés déboursés illicitement, recrutement douteux,..." Mais Saïd Bouhadja a balayé d'un revers de main toutes ces accusations en refusant de démissionner de son poste car, selon lui, toute la démarche entreprise contre lui est illé-

gale. En résistant à cette injonction il a poussé ses détracteurs, quelques jours après, à cadenasser les portes de l'APN pour l'empêcher d'accéder à son bureau. Et c'est ainsi qu'à été déclaré la vacance de la présidence lors d'une réunion du bureau de l'APN qui a invoqué, en guise d'argument, l'article 10 du règlement intérieur de l'institution parlementaire. Bien sûr cette démarche a été rejetée par Saïd Bouhadja qui a estimé qu'elle était "illégal et inconstitutionnelle". Mais ses opposants ne se sont guère formalisés avec toutes ces considérations juridiques ou constitutionnelles pour commettre ce que tous les observateurs ont considéré comme un coup de force. Mais qu'à cela ne tienne, c'est la politique du fait accompli qui a pris le dessus. Dans sa réunion d'hier le bureau de l'Assemblée a aussi transmis le projet de loi de finances à la commission spécialisée, mais il n'a décidé d'aucune date pour convoquer une séance plénière pour combler la vacance de la présidence et élire un président.

K. H.

CRISE À L'APN

## Louisa Hanoune plaide pour une "Assemblée constituante"

PAR IDIR AMMOUR

Crise économique, tensions sociales, règlements de comptes au sein de la classe politique... La situation dans la maison Algérie suscite plus que jamais l'inquiétude. En effet, les positions passives des partis politiques en général et ceux de l'opposition en particulier, concernant le statu quo qui persiste au sein de l'APN depuis plus de trois semaines, suscitent des interrogations sur les enjeux, voire les non-dits, d'une telle bataille, qui, au passage, ne manque pas d'alimenter le discrédit qui a constamment accompagné cette institution. Chacun y va dans son sens... et avec sa propre philosophie. Ont-ils raison ? Ou ont-ils tort ? L'avenir nous le dira. La patronne du PT, Louisa Hanoune, a indiqué lors de la rencontre avec ses élus et ses militants du Centre que "le Parti des travailleurs (PT), a ses propres repères quant à la lecture de la situation politique globale du pays. Nous

sommes un parti autonome, un parti qui dispose d'une grille et une lecture différente, quant à la définition propre de la démocratie", a-t-elle précisé. Concernant cette crise qui secoue l'APN, Louisa Hanoune, a affiché une indifférence claire et nette. "S'il s'agissait vraiment d'une crise au Parlement, alors nous aurions mobilisé toutes nos forces pour sauvegarder l'institution législative". Comme c'est une crise interne du FLN, au risque de s'ingérer dans les affaires internes du FLN, Hanoune a déclaré : "Nous avons d'autres priorités. Certains disent que la crise qui a secoué l'APN a touché gravement à l'image des institutions de l'État. Mais, de quelles institutions parlez-vous ? Reste-t-il encore des institutions", s'est interrogée Hanoune. "Pour nous, le viol collectif lors des législatives de 2017 est plus dangereux que la crise actuelle qui ronge l'Assemblée populaire nationale", et d'ajouter que "la crise du Parlement ne pourra pas être plus dangereuse et profonde que le scandale des 701 kilos de

cocaïne ; elle ne peut pas égaler la dimension gravissime de la corruption généralisée et son lot de prédation", a expliqué Louisa Hanoune dans ce sens. La première responsable du Parti des travailleurs a souligné que c'est "une crise de la nature du système politique. C'est pour ça que nous relançons, notre appel au président de la République pour la tenue d'élections anticipées pour élire souverainement et démocratiquement une Assemblée nationale constituante". Évoquant la présidentielle de 2019, Hanoune a estimé que parler de l'éventualité d'un cinquième mandat ou pas pour le Président Bouteflika est "un débat biaisé", car en plus que "personne n'est au courant des véritables intentions du Président, on risque de se cloîtrer dans un schisme de polarité entre ceux pour ou contre alors que les données disponibles sur la prochaine échéance ne tolèrent pas d'ouvrir la porte à l'aventure".

I. A.

## VISAS

## La France ouvre ses portes aux médecins algériens

La France ouvre en grand ses portes aux médecins algériens, notamment les résidents qui voudraient poursuivre leurs études, dans ce pays européen.

Sur instruction du Consulat général de France à Oran, le prestataire "TLS Contact" annonce une procédure simplifiée, pour les demandeurs qui sollicitent un visa long séjour, afin d'effectuer un Diplôme de formation médicale spécialisée (DFMS) ou un Diplôme de formation médicale spécialisée approfondie (DFMSA).

"Le centre TLS contact vous informe, que sur instruction du Consulat général de France à Oran, les demandeurs qui sollicitent un visa long séjour afin d'effectuer un DFMS ou un DFMSA, peuvent se présenter au centre TLS contact Oran, sans prise de rendez-vous", a indiqué le communiqué du prestataire français.

Selon les derniers chiffres, ils sont plus de 14.300 médecins algériens en exercice en France, dont 4.400 diplômés des universités algériennes, soit le quart des médecins nés à l'étranger exerçant en France.

## FINANCEMENT DU LOGEMENT

## L'État débloque 148 milliards

Le gouvernement a décidé de mobiliser une enveloppe de 148 milliards de dinars, pour soutenir la construction des logements en Algérie.

C'est ce qu'a révélé hier, le directeur général de l'Habitat et de l'Aménagement de la ville, Abdelkrim Msili.

Le secteur de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a bénéficié d'une enveloppe de 148 milliards DA, pour mener à terme les travaux de réalisation des logements en Algérie, a expliqué l'intervenant, dans une émission d'une Chaîne de télévision privée.

Le ministère de l'Habitat a transmis un rapport détaillé au gouvernement, pour le financement des travaux d'aménagement non achevés. Ce projet a été validé par le gouvernement et, ainsi, le secteur de l'Habitat a bénéficié de cette somme d'argent, sous forme de quatre tranches, pour finaliser les travaux des logements en cours de réalisation, a encore expliqué le même intervenant.

R. N.

## LA HAUSSE DES PRIX SAIGNE LES MÉNAGES

# Les marchands de gros pointés du doigt

*Une hausse spectaculaire des fruits, des légumes et de la volaille se poursuit depuis deux mois, sans qu'il y ait la moindre réaction des pouvoirs publics. Des vendeurs de détail dénoncent la voracité des grossistes qui jouent avec la mercuriale des prix.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Partout, la situation des marchés est devenue intenable. Les prix, selon certains experts, ont augmenté entre 20 et 60 DA, selon la nature des produits. Ainsi, la pomme de terre, la tomate, la courgette et la salade, sont devenues hors de prix, avec une augmentation perpétuelle depuis 2 mois. Il est impensable, que la carotte soit cédée à 180 DA alors que d'habitude, elle ne dépasse pas les 80 DA. Même chose pour les navets et les haricots verts qui dépassent les 180 DA le kilo. Même les prix de la volaille ont accusé, ces derniers jours, une envolée du fait qu'ils varient entre 400 et 500 DA le kilo. Sans compter les prix des fruits de saison, comme les bananes et les figues qui sont montés en flèche sans explication rationnelle. "C'est une situation inédite, où les marchés ne sont plus régulés comme l'année dernière" déplore plusieurs commerçants de la capitale. Ils accusent les marchands de gros "d'augmenter les prix, sans



tenir compte du pouvoir d'achat des bas revenus". Les mandataires, qui doivent impérativement afficher les prix de tous les légumes et fruits, font dans l'entorse à la loi, en évitant de transmettre les tarifs aux petits commerçants. Dans les marchés de gros, certains parlent "d'arrangement de dernière minute", pour faire profiter aux grossistes le maximum de recettes. Or, ils font savoir que les marchés de gros sont censés vendre directement les marchandises aux commerçants de détails, sans intermédiaires. Mais cette pratique continue en sourdine, selon l'association des marchés des fruits et légumes de l'UGCCA, qui s'est démarquée récemment de ces "commerçants véreux" et sans scrupules. Plusieurs décrets ont été publiés par le ministère du Commerce, à l'effet de réguler les marchés de gros et d'établir des prix de marché équitables. Mais, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a regretté que

"ces perturbations soient enregistrées, alors que la production agricole ne souffre d'aucun manque". Il assure que son département va sévir, contre les mandataires qui ne respectent pas le nouveau cahier des charges établi à la fin de l'année 2017. Parmi les conditions d'exercice de l'activité de gros, figure "la publication de la mercuriale des prix", qui doit être visible et transparente dans tous les marchés de gros. L'autre condition consiste en l'achat directement auprès du producteur ou du fellah, en supprimant tout autre intervenant dans la filière. Mais, ce cahier des charges a-t-il été respecté depuis sa mise en œuvre ? Apparemment, tout plaide pour le contraire où l'anarchie des prix sévit, au détriment des lois imposées. C'est le consommateur à faibles revenus qui en paie le prix.

F. A.

## PRODUCTION INDUSTRIELLE DU SECTEUR PUBLIC

## En baisse de 2,6 %

PAR RAYAN NASSIM

La production industrielle du secteur public a baissé, au 1er semestre 2018, par rapport à la même période de 2017, a signalé, hier, l'Office national des statistiques (ONS).

Celui-ci indique, que dans le secteur des Hydrocarbures, la production a reculé de 3,6% durant cette période, par rapport à celle de l'année dernière, tirée à la baisse par le secteur des Hydrocarbures.

La production de pétrole brut et de gaz naturel a, ainsi, diminué de 3,7%, l'activité de liquéfaction de gaz naturel se réduisant de 9,8%.

Globalement, le secteur de l'Energie, d'une manière générale, (électricité et hydrocarbures en particulier), a marqué un recul de 0,6%, entre janvier et fin juin 2018, par rapport à la même période de 2017.

L'ONS note, par ailleurs, qu'une ten-

dance baissière a aussi été constatée dans le secteur des Industries manufacturières (-2%), durant la même période.

Plusieurs secteurs ont été influencés par cette contre-performance, notamment les Industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques, tout comme les Mines, les Carrières, les Textiles et le Bois, le Liège et le Papier. Les activités à l'origine de ce recul sont celles de la construction des véhicules industriels (-51,4%), la transformation de la fonte et de l'acier (-49,4%), la fabrication de mobilier métallique (-32,6%), celle des biens de consommation électriques (-23,2%) et d'équipements mécaniques (-10,9%).

Les activités ayant, par contre, enregistré une hausse, sont celles de la fabrication de biens de consommations mécaniques (+970,7%), de production et de transformation des métaux non ferreux (+109%), de la fabrication des biens d'équipement

métalliques (+39,8%), de ceux des biens de consommation métalliques (+24,8%), de la mécanique de précision pour les équipements (+24,3%) et des biens d'équipements électriques (+19,2%).

Pour ce qui a trait à la production industrielle du secteur des Mines et des Carrières, l'ONS relève, qu'elle a chuté de 12% sur les six premiers mois de 2018.

Les trois filières responsables de la baisse de la production de ce secteur, sont celles de l'extraction de la pierre, de l'argile et du sable (-16,7%), l'extraction de sel (-5,8%) et de l'extraction du minerai de phosphate (-4,1%).

L'Office national des statistiques signale, que des branches du même secteur, à l'exemple de l'extraction du minerai de fer ont, pour leur part, connu des hausses remarquables.

R. N.

## ENRICHISSEMENT ILLÉGAL

## Les 5 généraux-majors demandent leur libération

Placés en détention provisoire dimanche dernier, par le juge d'instruction près le tribunal militaire de Blida, les cinq généraux-majors et un colonel contestent cette décision.

Par recours déposé auprès du Parquet militaire, les six officiers supérieurs de l'Armée, poursuivis pour enrichissement

illégal, demandent leur libération, en attendant leur comparution et la décision finale de la Chambre d'accusation.

Se référant aux articles 97 et 110 du Code de la justice militaire, cette contestation de la décision du juge d'instruction militaire devrait être examinée, dans un délai ne dépassant pas un mois.

Limogés cet été, les cinq généraux-majors sont poursuivis pour "enrichissement illégal, abus de poste, trafic d'influence et corruption".

Il s'agit, en l'occurrence, de Habib Chentouf (ex-Commandant de la 1re RM), Saïd Bey (ex-Commandant de la 2e RM), Abderrezak Chérif (ex-

Commandant de la 4e RM), Menad

Nouba (ex-Commandant de la GN) et

Boudjemaâ Boudouaour (ex-Directeur des finances au MDN).

R. N.

DURANT LES 9 PREMIERS MOIS

# 170.000 infractions enregistrées

*Près de 170.000 infractions commerciales ont été constatées par les services du ministère du Commerce durant les 9 premiers mois de l'année 2018.*

PAR RIAD EL HADI

C'est ce qu'a appris l'APS auprès du ministère du Commerce. En effet et selon le dernier bilan de l'activité de contrôle économique et de la répression des fraudes, les services du ministère ont enregistré 169.397 infractions durant la période janvier-septembre 2018, contre 166.353 infractions durant la même période de 2017, soit une légère hausse de 1,83 %. Ces infractions ont été découvertes suite aux 1.391.629 interventions effectuées par les services de contrôle, ayant permis l'élaboration de 161.539 procès-verbaux de poursuites judiciaires ainsi que la proposition de fermeture de 12.497 locaux commerciaux. En outre, les services de contrôle ont eu à prendre des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises pour une valeur globale de 6,09 milliards de DA, selon la même source. Détaillant ce bilan par domaine d'intervention, le ministère a indiqué qu'en matière de contrôle des pratiques commerciales, 760.624 interventions donnant lieu à la constatation de 109.139 infractions qui ont été sanctionnées par l'établissement de 104.486 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 9.801 locaux commerciaux.

## Le chiffre d'affaires dissimulé en baisse de 8,06 %

Dans ce sens, le bilan relève que le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales non facturées, mises au jour par les services du ministère sur les neuf premiers mois de l'année en cours, a baissé à 76,83 milliards de DA contre 83,57 milliards DA durant la même période de 2017, soit une diminution de 8,06 %. D'après ce bilan, 13.473 infractions liées au défaut de facturation ont été constatées,



soit 12,34 % du total des principales infractions enregistrées suite à des opérations de contrôle des pratiques commerciales.

Les services de contrôle du ministère ont aussi relevé 44.862 infractions pour défaut de publication des prix et tarifs (41,11 % du nombre total des infractions), 10.884 pour défaut de publicité des mentions légales (9,97 %), 4.476 pour exercice d'activité commerciale sans local (4,10 %), 6.984 pour opposition au contrôle (6,40 %), 6.039 pour défaut de registre de commerce (5,53 %).

En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, il a été enregistré 631.005 opérations de contrôle tant sur le marché qu'aux frontières, donnant lieu à la constatation de 60.258 infractions aux règles relatives à la protection du consommateur.

S'agissant des mesures conservatoires, il a été procédé à la saisie de marchandises non-conformes d'une valeur de 866,73 millions DA, au blocage aux frontières de cargaisons pour une quantité de 30.743,446 tonnes de produits non-conformes d'une valeur de 11,95 milliards de DA et à la fermeture de 2.696 locaux de commerce.

Concernant les contrôles, il a été constaté 7.182 infractions, 12,03 %, détention et mise en vente de produits non conformes (7.273 infractions, 12,18%), opposition au contrôle (1.635 infractions,

2,74 %) et défaut de certificat de garantie (929 infractions, 1,56 %).

## Refus d'admission de plus de 30.000 tonnes de marchandises

Au titre du contrôle de la conformité des produits importés, il a été procédé à l'examen de 53.014 dossiers d'importation pour une quantité de 21,668 millions de tonnes, durant les neuf premiers mois de l'année en cours.

Cette opération a donné lieu au refus d'admission sur le territoire national de 767 cargaisons pour une quantité de 30.743,446 tonnes représentant une valeur globale de 11,95 milliards DA et l'élaboration de 359 dossiers de poursuites judiciaires à l'encontre des importateurs défaillants.

S'agissant des opérations de contrôle analytique et d'inspection des laboratoires, sur 12.671 prélèvements d'échantillons, 1.471 se sont avérés non conformes, soit un taux de non conformité de 11,61 %.

Les principales non-conformités ont trait aux taux élevés en matières grasses par rapport à la matière sèche dans les viandes et produits de la viande, à la présence d'acide acétique synthétique dans le vinaigre et les produits d'assaisonnement, de salmonelles et d'entérobactéries dans les graisses animales et végétales, des coliformes et des staphylococcus aureus dans les pâtisseries et à la présence de de moi-

INVESTISSEMENTS DANS L'AUTOMOBILE

## Des dizaines de demandes, selon Youcef Yousfi

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Un grand nombre de demandes d'investissements, dans le secteur automobile, ont été déposées auprès du ministère de l'Industrie et des mines, a annoncé hier le ministre Youcef Yousfi.

"Il y a beaucoup de demandes", a affirmé le ministre de l'Industrie et des Mines, invité du forum *El Moudjahid*. "Des dizaines, de toutes nationalités", a-t-il ajouté, expliquant que la "décision finale d'accorder ou non le feu vert à ces investisseurs relève du Conseil national de l'investissement (CNI)".

"Il y a des demandes nouvelles pour l'activité automobile. Le ministère de l'Industrie et des mines est en train de les étudier de manière approfondie. Une fois que ces études seront terminées, si elles répondent à tous les critères, elles passeront au CNI qui est l'organe qui doit se

prononcer sur l'acceptation ou non de ces projets", a dit M. Yousfi.

Concernant le projet industriel de Peugeot en Algérie, Yousfi a rappelé qu'un "nouveau terrain a été affecté au projet et que la CNI a donné son feu vert au constructeur français. Ils ont été un peu frustrés mais ils travailleront, il n'y a pas de problème", a-t-il affirmé.

### L'industrie automobile indispensable pour l'Algérie

"Nous avons besoin d'avoir une industrie automobile dans le pays, nous ne pouvons pas continuer éternellement à importer des voitures toutes faites et faire travailler des employés dans d'autres pays", a insisté le ministre de l'Industrie pour qui la création de cette industrie nécessitera du temps.

"Ça ne se fait pas en un an, ça ne se fait pas en deux ans, ça ne se fait pas en cinq ans. Il faut beaucoup plus de temps, il faut

des milliers et des milliers d'entreprises et de sous-traitants qui fabriquent les 30.000 à 50.000 composants qui entrent dans la fabrication automobile", a expliqué le ministre qui a indiqué que l'Algérie est actuellement dans une phase de développement de la sous-traitance.

Le ministre de l'Industrie a également réaffirmé son attachement au respect par les constructeurs automobiles du cahier des charges et de la transparence sur les coûts de production.

"En ce qui concerne la transparence, j'ai dit plusieurs fois que pour gagner la confiance du consommateur. Il faut que les coûts soient transparents à toutes les chaînes de production et nous sommes en train d'y travailler", a-t-il affirmé.

R. R.

sissures et de germes totaux dans les herbes sèches.

Il a aussi été prélevé 340 échantillons de produits industriels dont 40 se sont avérés non conformes, soit un taux de 11,76 %.

Les services du contrôle ont également inspecté 758 laboratoires de prestations de service, donnant lieu à 26 mises en demeure et 7 procès verbaux ayant trait principalement à l'absence de produits chimiques et la détention de réactifs chimiques périmés, d'équipement de protection du personnel et de registre reportant les enregistrements de la réception d'échantillons et des analyses effectués ainsi qu'à l'absence d'hygiène des locaux.

Le bilan précise, par ailleurs, qu'il a été élaboré 10 méthodes d'analyses physico-chimiques et microbiologiques basées sur des standards internationaux dont quatre arrêtés ont été signés et transmis au Secrétariat général du gouvernement (SGG) pour publication.

Commentant les résultats des contrôles effectués durant les neuf premiers mois l'année 2018, le ministère souligne que l'évolution positive notamment du nombre d'interventions témoigne de la mobilisation des agents de contrôle sur le terrain.

Pour le contrôle aux frontières, les résultats enregistrés dénotent du suivi régulier et d'un encadrement permanent de cette action de contrôle sensible.

Toutefois, pour "davantage d'efficacité, le management des ressources humaines devrait être rehaussé à la hauteur de la mission dévolue aux agents de contrôle d'où la nécessité de privilégier le volet de la formation et du perfectionnement à l'effet d'améliorer les connaissances des agents et permettre leur mise à niveau régulière avec les standards internationaux appliqués en matière de contrôle économique", note le ministère.

R. E.

### GENDARMERIE NATIONALE

## Des substances et produits prohibés saisis

Des individus suspects ont été interpellés dans plusieurs régions du pays par les brigades de la Gendarmerie nationale (GN) qui ont également saisi des substances et produits prohibés, a indiqué hier le commandement de ce corps de sécurité dans un communiqué.

Ainsi, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade territoriale de Nedjma, dans la wilaya d'Oran, ont saisi dans le domicile d'un individu, 69 comprimés de psychotrope et un fusil harpon. Dans la wilaya de Guelma, les gendarmes de la brigade territoriale de Nechmaya ont interpellé sur la RN 21, reliant Guelma à Annaba, deux individus à bord d'un véhicule, en possession de 29 comprimés de psychotropes.

Il en est de même dans la wilaya de Sétif où, lors d'un service de police de la route sur la RN 5, reliant Constantine à Sétif, dans la commune de Bir el-Arch, les gendarmes de la brigade de Belaâ ont interpellé deux individus voyageant à bord d'un autocar assurant la desserte Sétif-Constantine, en possession de 12.692 unités de pétards de différentes marques.

R. N.

## TISSEMSILT

## 17 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Dix-sept (17) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, samedi à Tissemsilt, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, a arrêté, le 20 octobre 2018 à Tissemsilt (2ème Région militaire), dix-sept (17) éléments de soutien aux groupes terroristes", précise-t-on de même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP "a appréhendé, à In Guezzam (6ème RM), quatre (04) orpailleurs et saisi des outils de détonation, 9 motocycles, 26 groupes électrogènes, 13 marteaux-piqueurs et 5 détecteurs de métaux", alors qu'un autre détachement "a intercepté, à Biskra (4ème RM), un contrebandier en possession de 3,87 quintaux de feuilles de tabac". Par ailleurs, des Gardes-frontières "ont saisi, à Tlemcen (2ème RM), une quantité de kif traité, s'élevant à 64 kilogrammes", tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé, à Tamanrasset (6ème RM), un narcotraffiquant en possession de 20.000 comprimés psychotropes". D'autre part, "sept (07) immigrants clandestins, de différentes nationalités, ont été arrêtés à Tlemcen", ajoute le communiqué.

## AUTOUR D'OUYAHIA

## Sommet des partis de l'Alliance au pouvoir aujourd'hui

Une réunion, regroupant les quatre partis de l'Alliance au pouvoir, se tiendra aujourd'hui, au Palais du gouvernement, a-t-on appris de sources concordantes. La rencontre, qui sera présidée par Ahmed Ouyahia, verra la participation de Djamel Ould Abbas, Amara Benyounes et Amar Ghoul. Les chefs des groupes parlementaires, des quatre partis, prendront également part à la rencontre. L'ordre du jour de la rencontre n'a pas été communiqué aux participants à la réunion. Les responsables des partis devraient débattre de la situation à l'APN, avec la perspective de l'élection d'un nouveau président. Le projet de Loi de finances 2019, qui devrait être examiné dans les prochains jours, après la levée du gel des activités des différentes commissions de l'APN, va également figurer au menu des discussions.

R. N.

## FERMETURE DE SON LIEU DE CULTE À AKBOU

# L'Église Protestante d'Algérie dénonce "une campagne d'acharnement"

*L'Église Protestante d'Algérie (EPA), a dénoncé dans un communiqué, qu'elle a émis, hier, une "campagne d'acharnement par la fermeture de ses lieux de culte dans la wilaya de Béjaia, et la menace d'en fermer un autre à Tizi-Ouzou, ainsi que par des procès intentés contre des Chrétiens".*

PAR CHAHINE ASTOUATI

Parmi les faits dénoncés par l'EPA, la mise sous scellés par la Gendarmerie nationale, d'un lieu de culte "appartenant à l'église dénommée "Ville de refuge", officiellement affiliée



à l'EPA", selon le communiqué.

Les reproches qui sont faits à ce lieu de culte protestant, situé à Akbou dans la wilaya de Béjaia, sont, d'après l'EPA, l'absence d'une porte de secours et d'extincteurs constatée par une "commission de wilaya", qui "a inspecté les lieux". L'EPA affirme, que les responsables de l'église se sont conformés aux ordres de la commission, d'installer une

porte de secours et des extincteurs.

Il est également reproché à l'église, d'avoir un pasteur étranger, selon le communiqué qui affirme que le dit pasteur "est parti depuis plusieurs mois" et "ne vit plus en Algérie". "La mise sous scellé de ce lieu de culte est donc abusive, et ne repose sur aucune justification valable. D'ailleurs, la Gendarmerie d'Akbou n'a formulé aucun

motif appuyant et justifiant cette fermeture, se contentant d'annoncer qu'elle exécute un ordre émanant du nouveau wali de Béjaia", affirme l'EPA, selon laquelle la Gendarmerie "n'a remis aucun document ni notification aux responsables de cette église" et "la notification a été reçue, la veille, par téléphone".

Pour l'EPA, la fermeture de l'église est "arbitraire" et "prive injustement pas moins de 400 fidèles de la célébration de leur culte, bien que ce droit soit dûment garanti par la Constitution algérienne, dans son article 42". Par ailleurs, "des responsables de quatre églises, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, viennent d'être convoqués par la police" et "cinq Chrétiens, dont trois de la même famille, sont injustement poursuivis en justice pour "prosélytisme", sur la base d'une accusation infondée", annonce également l'EPA.

C. A.

## PROTECTION POLICIÈRE DES REPRÉSENTATIONS FRANÇAISES

## L'Algérie maintient la suspension

Elles ne badinent pas avec la réciprocité! Les autorités algériennes maintiennent la suspension de la protection des représentations françaises. Depuis un peu plus d'un mois, l'ambassade de France, la résidence de l'ambassadeur et les consulats, d'Oran et d'Annaba, ne sont plus gardés par les policiers algériens.

La réaction de l'Algérie a, pour rappel, fait suite à une décision française similaire. Au mois de septembre, l'ambassade d'Algérie à Paris s'est vue, en effet, dépourvue de la

protection qu'assuraient d'habitude des policiers français. La représentation algérienne était l'une des rares, avec celles des Etats-Unis et d'Israël, à bénéficier de cette mesure. Interrogé par ALG24, une source diplomatique a affirmé le maintien de cette suspension. "Elle (la suspension) n'a pas été levée", a lâché notre source, sans donner plus de détails.

Début octobre, Ahmed Ouyahia, en sa qualité de secrétaire général du RND, s'est exprimé à ce sujet. Niant l'existence d'une

crise qui altère les relations entre les deux pays, le Premier ministre a fait valoir cependant, le droit de l'Algérie à recourir à la réciprocité. "Il n'y a pas de crise entre l'Algérie et la France. Il y a une règle qu'ils connaissent très bien, qui est la réciprocité diplomatique. Ils ont retiré la sécurité au niveau de l'ambassade d'Algérie, nous avons fait de même. Ils agissent sur les visas, on fait aussi de même", a-t-il opiné lors d'une conférence de presse.

R. N.

## TRANSFERT ILLICITE DE DEVICES

## 68.240 euros saisis à Alger et Oran

"68.240 euros", c'est le montant saisi par les éléments de la Police aux frontières (PAF), et Des douanes aux aéroports internationaux d'Alger et d'Oran. Lors des deux opérations distinctes, deux individus, qui s'apprêtaient à quitter le territoire national, ont en effet été arrêtés pour transfert illicite de devises.

Selon une Chaîne de télévision privée, le premier passager devait prendre un vol

reliant Alger à Strasbourg, en France. Sur lui, les forces de l'ordre ont découvert 25.940 euros, une somme qui dépasse de plus de trois fois le seuil maximal des devises à exporter de l'Algérie, à savoir 7.500 euros. Pour les besoins de l'enquête, la personne arrêtée a été remise aux services compétents, affirme la même source. En partance pour Istanbul, le deuxième passager a été arrêté, quant à lui,

au niveau de l'aéroport Ahmed Ben Bella, en possession de 42.300 euros.

Avant-hier samedi, les forces combinées de la police et des douanes de l'aéroport Houari Boumediène ont appréhendé un ressortissant chinois, en partance pour le Qatar, pour tentative de transfert illicite d'une somme de devises, qui s'élève à 20.000 dollars.

R. N.

## ANDI

## L'État a dépensé 6.200 milliards DA

En 15 ans, soit de 2002 à 2017, l'Etat a dépensé le budget faramineux de 6.200 milliards de dinars (environ 62 milliards de dollars), dans le financement de la création d'entreprises, via l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).

C'est le chiffre révélé hier, par le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youfifi, au Forum du quotidien El-Moudjahid. Le Trésor public a financé, entre 2002 et

2017, quelque 52.000 projets d'investissement dans le cadre de l'ANDI, pour un montant global, estimé à 6.200 milliards de dinars. Selon le ministre de l'Industrie, ces 52.000 projets auraient permis la création d'un demi million de postes d'emploi. Outre ce financement faramineux, les avantages fiscaux accordés aux sociétés, dans le cadre de l'ANDI, constitue un lourd tribut sur le Trésor public.

Concrètement, malgré ce mécanisme de

création rapide d'entreprises, l'industrie algérienne souffre toujours d'une carence. L'implantation d'usines d'assemblage automobile a, notamment, montré le manque, voire l'inexistence, de sociétés de sous-traitance pouvant accompagner un tel investissement.

Ainsi donc, le rêve utopique de faire de l'Algérie un pays industriel, se heurte à une réalité peu rassurante.

R. N.

EXPOSITION SPÉCIFIQUE DE PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

# Faire connaître davantage le label "made in Algeria"

*Du 22 au 28 octobre, les opérateurs économiques et les exportateurs algériens investiront le marché mauritanien afin de faire connaître leurs produits et augmenter leur volume d'exportation vers ce pays voisin.*

PAR AMAR AOUIMER

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) convie les opérateurs économiques algériens à prendre part à cette manifestation économique et commerciale qui se tiendra du 22 au 28 octobre dans la capitale mauritanienne Nouakchott.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme officiel de participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger au titre de l'année 2018, le ministère du Commerce organise une exposition spécifique de produits algériens à Nouakchott, indique la Caci. "Cette exposition sera une grande opportunité pour les opérateurs économiques algériens d'explorer le marché mauritanien et nouer des partenariats commerciaux avec leurs partenaires mauritaniens et l'ouverture prochaine du passage frontalier terrestre entre l'Algérie et la Mauritanie sera d'un apport considérable pour fluidifier les échanges commerciaux entre les deux pays" précise la même source.

Il convient de noter que le mode de transport terrestre est retenu pour l'acheminement de marchandises, et la date limite de la remise des échantillons a été fixée au 25 septembre 2018.

Les frais de participation incluant la location des stands et l'acheminement des marchandises sont pris en charge à hauteur de 80 % par le Fonds spécial de promotion des exportations "FSPE",



et sur cette base le prix du mètre carré est arrêté à 10.000 DA/m<sup>2</sup>.

L'exposition sera composée de deux parties, l'une dédiée à la vente des produits algériens et l'autre à l'organisa-

tion de rencontres entre les opérateurs économiques et investisseurs algériens et leurs homologues mauritaniens. La dernière participation a enregistré la participation de 73 entre-

prises activant dans divers secteurs d'activités sur une superficie de 2.000 m<sup>2</sup>.

## 4 millions de dollars d'échanges commerciaux au 1<sup>er</sup> trimestre 2018

Le volume des échanges commerciaux et économiques entre l'Algérie et la Mauritanie est "faible" en dépit des avantages et mécanismes de partenariat mis en place pour encourager l'investissement dans les deux pays. Le volume des échanges commerciaux entre les deux parties n'a pas dépassé les 4 millions de dollars au premier trimestre 2018 et moins de 60 millions de dollars en 2017, date à laquelle a été créé le conseil d'affaires algéro-mauritanien.

Il est impérieux de trouver un moyen pour sensibiliser et inciter les opérateurs économiques des deux pays à explorer les offres d'investissement existantes dans plusieurs domaines d'activités, en vue de renforcer le partenariat bilatéral.

A. A.

## Arrivée de la caravane algérienne à Nouakchott

La caravane algérienne "Ponts de fraternité", composée d'une dizaine de camions transportant différents produits de sociétés algériennes devant participer à la 4<sup>e</sup> édition de la foire des produits algériens, prévue à Nouakchott du 23 au 29 octobre en cours, est arrivée dans la nuit de vendredi à la capitale Nouakchott.

Etaient présents à l'arrivée de la caravane, l'ambassadeur algérien à Nouakchott, Noureddine Khendoudi, le consul algérien à Nouadhibou et nombre de responsables mauritaniens. D'une superficie de 4.000 m<sup>2</sup>, cette foire qui débutera lundi, verra la participation de 170 opérateurs économiques qui vont exposer différents produits.

Elle offrira l'opportunité de renforcer

la coopération entre l'Algérie et la Mauritanie et constituera un point de départ vers les marchés africains pour la consolidation de la solidarité entre nos pays voisins. Elle s'inscrit également dans le cadre d'un large programme visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures, conformément aux orientations données par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au dernier conseil des ministres.

Composée de 47 camions transportant des échantillons de la production nationale, d'une ambulance et de camions de maintenance et dotée d'un système de géolocalisation par satellite (GPS) pour suivre son itinéraire en temps réel, cette caravane a démarré d'Alger le 10 octobre pour

arriver le 14 octobre au poste frontalier "Chahid-Mustapha-Ben-Boulaïd" (Tindouf), après avoir parcouru une distance de 1.700 km à l'intérieur du territoire national.

La caravane "Ponts de fraternité" a poursuivi son itinéraire à partir du poste frontalier de Tindouf vers la capitale Nouakchott, sur une distance de 1.800 km, soit 3.500 km parcourus depuis le 10 octobre.

Selon une source du ministère du Commerce, cette caravane sera suivie par un autre groupe de participants, des équipements et des produits (notamment périssables), qui seront acheminés par voie aérienne à partir de l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger.

R. E.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

## Soutien inconditionnel de l'État

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui a affirmé, samedi à Tiaret, que l'État a apporté tout son soutien au développement du secteur agricole.

Président à la ferme pilote Si-Abdelkrim dans la commune de Sebaine le lancement de la campagne labours-semences, le ministre a souligné que l'État a fourni tout son soutien pour développer l'agriculture,

exhortant les acteurs du secteur à œuvrer pour maintenir ou dépasser la production record de céréales enregistrée cette année".

Dans la même ferme s'étendant sur une superficie de 1.026 hectares, Abdelkader Bouazgui a assisté à la cueillette de semences de pomme de terre produits par la ferme en partenariat avec trois investisseurs privés.

A cette occasion, il a annoncé que son département ministériel est prêt à soutenir les investisseurs dans le domaine de production maraîchère pour créer

des chambres froides et de stockage relevant du secteur privé.

Par ailleurs, le ministre a inspecté l'institut régional de production et d'amélioration des semences de pomme de terre à Sebaine où il a mis l'accent sur le soutien total accordé à travers un programme dont l'élaboration est confiée au directeur de l'institut et à des directeurs centraux.

Une réunion sera tenue dans les prochaines semaines pour débattre du développement de la production de semences de pomme de terre et de la

réduction de la facture d'importation de ce produit, a-t-il fait savoir, insistant sur l'intégration de toutes les structures ayant une relation avec ce produit au titre de ce programme.

Le ministre poursuivra sa visite de deux jours dans la wilaya de Tiaret dimanche par l'inspection du centre d'élevage équin de Chaouachoua, du centre régional d'insémination artificielle et d'amélioration génétique et d'un nombre d'exploitations agricoles et l'inauguration du siège de la conservation des forêts.

R. E.

LAGHOUAT

## 700 MDA pour l'équipement de l'hôpital 240 lits

Une enveloppe supplémentaire de 700 millions DA a été consacrée dans la wilaya de Laghouat pour l'achèvement de l'équipement de l'hôpital 240 lits, ont indiqué, lundi dernier, les services de la wilaya.

Devant porter à près de 1,8 milliard DA l'enveloppe globale consacrée à l'équipement de cet établissement de santé, ce montant, à injecter en deux tranches avant la fin de l'année en cours et durant le premier trimestre de 2019, permettra l'acquisition de la totalité des équipements nécessaires pour le fonctionnement de cet hôpital appelé à constituer la principale structure du futur centre hospitalo-universitaire (CHU) de Laghouat.

Les services de la wilaya ont fait part aussi de la finalisation des procédures réglementaires liées à la première tranche et le déblocage d'un montant suffisant pour l'ouverture de l'hôpital à la satisfaction des citoyens de Laghouat et des wilayas voisines.

D'un investissement de 4,3 milliards DA, cet hôpital, un chef-d'œuvre urbanistique répondant aux normes en vigueur, sera renforcé d'un centre anticancer de 140 lits, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 80%.

Le secteur de la santé dans la wilaya de Laghouat sera consolidé aussi par un hôpital Mère-Enfant, projeté dans la commune d'Aflou et d'un autre psychiatrique au chef-lieu de wilaya.

APS

GHARDAIA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

# Production prévisionnelle de 26.200 quintaux d'olives

*Sur cette récolte de 26.200 qx d'olives prévue, 21.780 qx seront consommés comme olives de table et 4.420 qx pour l'extraction de près de 48.700 litres d'huile d'olive par le biais de trois huileries modernes créées respectivement à Guerrara, Ghardaïa et Béni-Isguen, selon la DSA.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans la wilaya de Ghardaïa, la production prévisionnelle d'olives devrait dépasser les 26.200 quintaux (qx) au titre de l'actuelle campagne agricole, a annoncé, mardi dernier, le responsable des statistiques à la Direction des services agricoles (DSA), Khaled Djebrit, indiquant, à l'APS, que cette production, si elle venait à être atteinte, représentera une légère hausse par rapport à celle de la dernière campagne agricole qui a connu une récolte de 26.000 qx, en prévoyant un rendement moyen cette année de 26 quintaux à l'hectare, et précisant que la campagne touche une superficie de 993 hectares, soit près de 193.400 oliviers productifs sur une superficie globale de 1.880 ha, soit près de 397.180 pieds plantés ces dernières années à travers la wilaya. Plus de 70 % des oliviers productifs sont plantés en éparse avec plus de 148.900 arbres, alors que 44.478 arbres productifs sont plantés en masse, ce qui rend la cueillette diffi-



cile, selon les statistiques des mêmes services qui estiment également que sur cette récolte de 26.200 qx d'olives prévue, 21.780 qx seront consommés comme olives de table et 4.420 qx pour l'extraction de près de 48.700 litres d'huile d'olive par le biais de trois huileries modernes créées respectivement à Guerrara, Ghardaïa et Béni-Isguen.

Constituant une des principales filières agricoles dans la wilaya de Ghardaïa, la filière oléicole a connu un essor ces dernières années, passant de 117 ha en 2004 à 1.880 ha cette année, a encore noté M. Djebrit, en témoignant les nombreuses rangées d'oliviers nouvellement plantés comme brise-vent autour des périmètres agricoles créés le long de la RN-1 entre Ghardaïa et El-Ménéa et à

Guerrara, où malgré l'absence de soins, leur fructification est relativement abondante, suscitant un engouement pour cet arbre « noble », dont le rameau est symbole universel de paix. Dans la région de Ghardaïa, bien que la culture d'olivier se porte bien, les agriculteurs éprouvent, néanmoins, des difficultés à trouver de la main-d'œuvre pour récolter leur production d'olive au stade mature, et souvent située en zone éparse et isolée, a fait savoir l'APS, soulignant que les services agricoles et la Conservation des forêts œuvrent à la création d'oliveraies dans le sud de la wilaya qui offre de nombreuses opportunités d'investissement et engendrent des revenus substantiels pour de nombreux agriculteurs.

B. M.

EL-OUED, FORUM DES CHEFS D'ENTREPRISE

## "Réussir le défi de la diversification de l'économie nationale"

Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, a souligné, la semaine dernière à El-Oued, que l'enjeu fondamental actuel est de faire "réussir le défi de la diversification de l'économie nationale".

Intervenant en ouverture de la 4<sup>e</sup> édition de l'université du FCE, M. Haddad a affirmé que "le principal enjeu actuel est de réussir le défi de la diversification de l'économie nationale, son intégration dans les économies de l'avenir, celles de l'après-pétrole. Le défi de la diversification de l'économie nationale vise à réduire la forte propension à l'importation, conquérir de nouveaux marchés à l'export et encourager l'investissement national", a-t-il soutenu, ajoutant que "cette perspective requiert des réformes audacieuses et une ouverture plus affirmée de son économie". Le président du FCE a, à l'occasion, indiqué que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a,

lors du dernier Conseil des ministres, mis l'accent sur "l'approfondissement des réformes engagées dans tous les secteurs", car, a-t-il expliqué, "ces réformes devront garantir la justice sociale et davantage de transparence et d'équité".

Pour ce faire, il a préconisé que "cette perspective nécessite la valorisation des potentialités nationales et la promotion, d'une manière soutenue, des exportations hors-hydrocarbures avec le concours des investisseurs locaux et des partenaires étrangers et interpelle, ainsi, le gouvernement d'hâter les actions d'amélioration du climat des affaires dans le pays".

"Le FCE entend ancrer des mécanismes opérationnels pour accompagner l'entreprise économique en vue de promouvoir sa performance en fonction des exigences du marché mondial pour lui permettre de contribuer d'une manière efficace à la création d'une économie alternative hors

hydrocarbures", a expliqué M. Haddad, avant de mettre en avant "l'importance de la gestion moderne de l'entreprise par l'exploitation optimale des ressources humaines, la modernisation des mécanismes de gestion garantissant la performance de l'entité économique".

Le secrétaire national chargé des relations générales à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Ahmed Guettiche, a, de son côté, souligné que "l'UGTA apporte son soutien aux démarches du FCE visant la modernisation et le développement de l'entreprise économique algérienne en fonction de la stratégie du président de la République visant la création d'une entreprise économique forte et capable de relever le défi de la diversification de l'économie nationale, promouvoir l'emploi et améliorer la rentabilité productive".

Placée sous le thème "Une entreprise intelligente pour une économie nou-

velle", cette édition prévoit l'animation, par les participants, hommes d'affaires, chef d'entreprise et opérateurs économiques ainsi que des économistes, des tables rondes et débats sur la modernisation de l'entreprise économique algérienne pour se mettre au diapason des mutations économiques mondiales actuelles.

Le FCE entre développement et perspectives, la préservation des acquis et la relève de défi, des potentialités à développer : de la gestion des ressources humaines à celle des compétences, solutions de numérisation de l'entreprise, le développement local pour le système économique intégré, les énergies renouvelables et les opportunités existantes et le défi affronté par l'entreprise algérienne sont autant d'axes retenus au programme de cette rencontre d'une journée tenue au complexe touristique Gazelle d'Or de la wilaya d'El-Oued.

APS

TEBESSA, HÔPITAL BENDJEDDA-MHANIA

# Consultations spécialisées de la 3<sup>e</sup> caravane médicale

*Afin de bénéficier de consultations spécialisées offertes par des praticiens de la 3e caravane médicale, organisée du 7 au 31 octobre dans la wilaya de Tébessa, des centaines de personnes, dont des malades, ont convergé, mardi dernier, vers l'hôpital Bendjedda-Mhania.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Dès les premières heures de la matinée, les patients ont afflué à la clinique mobile pour être examinés par des médecins spécialistes en ophtalmologie, cardiologie ou encore en médecine générale provenant de centres hospitaliers universitaires (CHU) de diverses wilayas, a indiqué l'APS.

Sous le slogan "La route de la prévention", cette caravane, organisée par le secteur local de la santé, en coordination avec plusieurs organisations, sillonnera huit communes de cette wilaya frontalière, à savoir Ferkane, Oglal Malha, Tlidjène, Bedjène, Ouenza, Boukhadra, Aïn Zerga et Tébessa, et proposera des analyses et



des consultations gratuites aux malades, notamment la détection précoce de maladies potentielles chez les personnes âgées de plus de 35 ans, a précisé la directrice de la santé par intérim, Djemâa Djebari, soulignant que l'action de cette 3e caravane médicale à Tébessa permettra de fournir des soins gratuits aux patients et de suivre leur état de santé, en particulier dans les communes qui enregistrent un déficit en matière d'installations et d'équipements de santé.

Pas moins de 500 patients ont été examinés et diagnostiqués dans différentes spécialités depuis le début de cette activité médicale entamée, dimanche dernier, avec la participa-

tion d'une centaine de médecins spécialistes et de maîtres assistants de plusieurs CHU et hôpitaux, selon les premières statistiques.

Pour assurer une assistance médicale aux patients de ces régions et de leur fournir les soins préalables, les deux cliniques médicales mobiles sillonneront huit communes, a fait savoir l'APS, ajoutant que de plus, des journées d'étude et de formation au profit du corps médical et paramédical seront également organisées en marge de cet événement dans plusieurs spécialités présentées par les praticiens spécialistes présents.

B. M.

CONSTANTINE, CAMPAGNE DE NETTOIEMENT

## Collecte de 16.320 tonnes de déchets ménagers en septembre

Un total de 16.320 tonnes de déchets ménagers et solides a été collecté depuis le début du mois en cours à travers les douze communes de la wilaya de Constantine, ont indiqué les services de la wilaya, initiatrice de cette campagne de nettoyage.

Cette opération de nettoyage a été organisée chaque samedi avec la collaboration des services des daïras et des Assemblées populaires communales (APC) en plus de plusieurs entreprises activant dans le domaine d'hygiène et de protection de l'environnement, a précisé à l'APS la cellule de l'information et de la communication de la wilaya.

L'opération, selon la même source, est inscrite dans le cadre des orientations du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, visant la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie des citoyens, faisant savoir que cette initiative vise à soutenir les efforts des services en charge du nettoyage de la ville et du ramassage des déchets.

Au moins 2.687 agents de nettoyage ont participé à cette campagne d'assainissement qui a ciblé les sites urbains, les cimetières et les abords des oueds, à l'instar des oueds des

cités Boumerzoug et Boussouf, a indiqué la même source. En matière de moyens matériels, 734 engins, dont des camions à bennes-tasseuses, des tracteurs, des chargeurs, des semi-remorques, des débroussailleuses et des rétro-chargeurs ont été mis à contribution pour garantir le bon déroulement de cette action de propreté qui se poursuivra les mois prochains afin de toucher le maximum des sites prévus, ajoute la même source. Epaulées par les habitants, de même que des membres d'associations environnementales, les équipes de nettoyage ont pu ramasser en une première étape pas moins de 3.943 tonnes de déchets dans divers endroits programmés de la wilaya y compris les nouvelles villes Ali-Mendjeli et Massinissa, a souligné la même source. Les cités Amoucha et Herichamar, dans la commune d'Aïn-Smara, la localité de Kehalcha Kebar, à Aïn-Abid, la zone d'Oued Begrat, dans la commune de Mesaoud-Boudjeriou, le quartier Hebibati à Ibn Ziad et la cité Cheab Resas au chef-lieu de wilaya figurent parmi les sites ciblés par cette action, a-t-on signalé. Toutes les quantités de déchets collectés ont été acheminées vers les cen-

tres d'enfouissements techniques (Cet) de différentes communes de la wilaya et à la décharge publique de la nouvelle ville Ali-Mendjeli.

L'Entreprise de développement des espaces verts de Constantine (Edevco), l'Etablissement public d'entretien de la voirie et de l'éclairage public (Epevep), l'Etablissement des centres d'enfouissement technique et l'Etablissement public à caractère industriel et commercial (Epic) et l'Etablissement de gestion urbaine de la nouvelle ville Ali-Mendjeli (Egavam) ont pris également part à cette opération.

L'action a également été consacrée à l'entretien des jardins publics et des espaces verts, a-t-on précisé.

A rappeler qu'une quantité de 283 tonnes d'ordures, dont 198 tonnes de déchets solides et de 85 tonnes d'ordures ménagères, a été collectée dans la ville de Constantine dans le cadre d'une vaste campagne de nettoyage initiée à l'échelle nationale par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables au titre de la récente rentrée sociale, selon les dernières statistiques établies par les services de la daïra.

APS

SKIKDA

## Plusieurs interventions pour aspirer les eaux de pluie

Les services de la Protection civile de la wilaya de Skikda sont intervenus, la semaine dernière, pour aspirer les eaux pluviales à travers différentes régions du territoire, a indiqué la cellule de la communication de la Protection civile.

"Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour une intervention rapide pour pomper les eaux à travers les routes, les établissements scolaires et les entrées des immeubles", a précisé, à l'APS, cette même source.

Les agents de la Protection civile sont intervenus depuis les premières heures de la matinée pour absorber l'eau au sein de nombreux établissements scolaires pour permettre aux élèves de suivre leurs cours dans de bonnes conditions, à l'instar du CEM Ibn Djebir, à la cité des frères Saker, sis au centre-ville, et les écoles primaires Ahmed-Mahbouche à Azzaba et Bouchebcheb- Ali dans la commune de Kerker, a ajouté la même source. Les agents de la Protection civile sont intervenus également pour pomper l'eau sur un kilomètre de long, au centre-ville de Kerker, dans la daïra de Collo, ayant causé la fermeture de la voie considérée comme la seule rentrée de la ville de Collo.

La commune d'El-Harrouch a, elle aussi, enregistré une hausse du volume d'eau sur sa voie principale et à l'entrée des immeubles des communes de Skikda, d'El-Harrouch et d'Azzaba, nécessitant aussi l'intervention de la Protection civile.

Deux véhicules et un camion coincés dans le sable sur le chemin de wilaya (CW) 18 de la commune de Filfila, à proximité de la plage, ont été, en outre, secourus durant la nuit de mercredi à jeudi par les mêmes services.

ORAN

## 618 animaux errants abattus depuis début 2018

Pas moins de 618 animaux errants ont été abattus à Oran entre le 1er janvier et le 31 septembre de l'année en cours, selon les services de la wilaya.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de deux campagnes d'abattage des animaux errants, organisées à travers toutes les zones urbaines des 26 communes que compte la wilaya d'Oran, précise-t-on de même source.

La première campagne s'est déroulée du 1er janvier au 30 juillet dernier. Elle a permis l'abattage de 297 chiens et de 26 sangliers. La seconde opération a débuté le 15 septembre dernier et se poursuit toujours, donnant lieu jusqu'à présent l'abattage de 281 animaux errants.

Ces campagnes visent à préserver la sécurité et le bien-être des riverains, assure-t-on de même source, ajoutant que les services de la wilaya d'Oran en collaboration avec les services compétents au niveau des APC, ainsi que la Fédération des chasseurs, participent aux opérations d'abattage de ces animaux, en plus des agents de la Conservation des forêts chargés d'accompagner, de diriger et de superviser l'opération.

APS

## NIGERIA

**12 paysans tués par Boko Haram**

Douze agriculteurs ont été tués samedi dans leurs champs par des jihadistes du groupe Boko Haram, dans le nord-est du Nigeria, selon la milice civile engagée aux côtés de l'armée contre les insurgés.

Les assaillants sont arrivés à bord de deux camions à Kalle, un village situé à une vingtaine de km de Maiduguri, la capitale de l'Etat du Borno. "Ils ont utilisé des machettes pour tuer leurs victimes qui travaillaient dans leurs fermes", a affirmé à l'AFP un leader de la milice civile, Babakura Kolo. "Jusqu'à-là, nous avons retrouvé 12 corps dans les champs et la brousse environnante", a-t-il ajouté.

Trois personnes ont également été blessées dans l'attaque survenue samedi matin, vers 10h00 locales (09h00 GMT), alors que les agriculteurs étaient en pleine récolte d'arachides. Les insurgés, qui étaient en possession de fusils, n'ont pas tiré pour ne pas attirer l'attention des soldats nigériens stationnés dans un village voisin, Molai, selon un autre responsable de la milice, Ibrahim Liman. "Quand les agriculteurs les ont vus s'approcher de leurs champs, ils sont partis en courant dans toutes les directions mais les terroristes les ont poursuivis", a-t-il précisé. Les insurgés "ont attaqué les agriculteurs avec des machettes, en tuant 12 et en blessant trois gravement", a-t-il confirmé. Il n'était pas possible de déterminer dans l'immédiat quelle faction de Boko Haram avait mené cette attaque. La faction loyale au leader historique Abubakar Shekau est connue pour cibler les civils, notamment dans des attaques de villages et des attentats-suicides. L'autre faction, affiliée au groupe Etat islamique (EI), s'est davantage spécialisée dans les attaques contre les positions de l'armée et les symboles de l'Etat, même si elle a plus récemment été impliquée aussi dans des actions contre des civils. Les jihadistes s'en sont pris régulièrement à des paysans ces dernières années, pour piller des vivres ou parce qu'ils les accusaient de fournir des renseignements à l'armée.

## AFGHANISTAN

**15 morts et 110 blessés dans une explosion**

15 personnes ont été tuées et 110 autres blessées dans des explosions samedi, alors que la population est appelée à voter dans le cadre d'élections législatives en Afghanistan, a annoncé l'agence afghane Pajhwok. Plusieurs explosions ont retenti samedi dans des centres électoraux de Kaboul dans le cadre d'élections législatives, faisant 15 morts et 110 blessés, a déclaré l'agence de presse afghane Pajhwok. L'AFP indique que l'un de ses journalistes a vu des électeurs s'enfuir après une explosion dans un bureau de vote dans le nord de la ville, tandis que plusieurs personnes ont dit avoir été témoins d'autres explosions.

"Il y a des morts et des blessés suite à plusieurs explosions", a déclaré à l'AFP un responsable du ministère de la Santé de la capitale. Les élections dans les bureaux qui n'ont pu accueillir les votants ce samedi se tiendront dimanche, a annoncé à la chaîne afghane ITV une source au sein des structures du pouvoir.

Selon la même source, 31 bureaux de vote de Kaboul où des retards ont été enregistrés resteront ouverts jusqu'à 21h (heure locale). Cette décision a été prise du fait de nombreuses informations sur des retards dans la procédure du vote communiquées tant par la population que par les observateurs.

Sur un total de 5.070 bureaux de vote dans le pays, 316 n'ont pas ouvert.

Agences

## CANADA

**Le pays se prépare à accueillir des Casques blancs syriens**

En juillet, à la suite de l'évacuation de plus de 400 Casques blancs par Israël vers la Jordanie, le Canada avait annoncé qu'il était prêt à accueillir 50 secouristes avec leurs familles, soit un total potentiel de 250 personnes.



Le Canada se prépare à accueillir un groupe de Casques blancs, ces secouristes engagés dans les zones rebelles en Syrie, et des membres de leur famille, a confirmé vendredi le gouvernement d'Ottawa, sans dire quand ni où ils seraient réinstallés. "En collaboration avec un groupe d'alliés internationaux, le Canada s'emploie à réinstaller un groupe de Casques blancs et de membres de leur famille qui ont dû fuir la Syrie, car ils étaient directement visés par le régime syrien et son soutien, la Russie", ont annoncé la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, et le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Ahmed Hussen, dans un communiqué commun.

"En tant que premiers secours, les Casques blancs ont vu de leurs propres yeux certains des crimes les plus horribles perpétrés par le régime

meurtrier d'Assad", ont souligné les ministres.

"Le Canada a appuyé le travail accompli par les Casques blancs en les aidant à gonfler leurs rangs, à former davantage de bénévoles et de femmes et à sauver davantage de vies. Nous avons l'obligation morale d'aider les membres de ce groupe de défense civile et leurs familles qui sont en danger", ont-ils ajouté.

Invoquant "leur sécurité et celle des membres de leur famille toujours en Syrie", le gouvernement canadien a souligné qu'il ne divulguerait "aucun détail (...) concernant les dates d'arrivée ou les lieux de réinstallation".

En juillet, à la suite de l'évacuation de plus de 400 Casques blancs par Israël vers la Jordanie, le Canada avait annoncé qu'il était prêt à accueillir 50 secouristes avec leurs familles, soit un total potentiel de 250 personnes.

## TAÏWAN

**Manifestation de dizaines de milliers d'indépendantistes**

Des dizaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue samedi à Taipei pour réclamer un référendum sur l'indépendance de Taïwan, une manifestation d'une ampleur inédite qui défie Pékin. Selon les organisateurs, la manifestation a rassemblé quelque 100.000 personnes. Aucune estimation n'était immédiatement disponible auprès de la police.

Les manifestants se sont massés devant le siège du Parti démocratique progressiste (PDP) au pouvoir, agitant des drapeaux et des pancartes pour un "Référendum d'indépendance" et scandant des slogans tels que "Nous

voulons un référendum" et "Non à l'annexion!". Il s'agit de la première manifestation de cette ampleur pour demander un référendum sur une déclaration officielle d'indépendance depuis que l'île est devenue une démocratie il y a plus de 20 ans.

Lancée à l'appel de la nouvelle Alliance Formose soutenue par les anciens présidents Lee Teng-hui et Chen Shui-bian, elle se tient alors que la Chine durcit son attitude face à Taïwan. La Présidente Tsai Ing-wen marche quant à elle sur des œufs, prise entre l'enclume du géant asiatique et le marteau des indépendantistes. La

Chine continentale et Taïwan sont dirigés par des régimes rivaux depuis 1949, après une guerre civile entre communistes établis à Pékin et nationalistes du Kuomintang (KMT) réfugiés à Taipei.

Pékin considère Taïwan comme une partie de son territoire ayant vocation à être réunifiée à la Chine continentale, tandis que Taïwan se considère comme un Etat souverain mais n'a jamais déclaré son indépendance. Pékin a prévenu qu'il userait de la force si Taïwan tentait un divorce officiel.

## CISJORDANIE OCCUPÉE

**Un ministre palestinien blessé par des tirs israéliens**

Alors que la Cour suprême d'Israël a autorisé la destruction du village palestinien de Khan al-Ahmar, en Cisjordanie, les forces israéliennes ont attaqué vendredi la manifestation hebdomadaire dans le village, blessant plusieurs manifestants, dont le ministre palestinien Walid Assaf.

Le village palestinien de Khan al-Ahmar, situé en Cisjordanie, est devenu ces derniers mois le théâtre de manifestations des habitants contre la

décision de la Cour suprême d'Israël de détruire la localité.

Ainsi, des affrontements entre des manifestants palestiniens et les forces israéliennes lors de la manifestation hebdomadaire de ce vendredi, ont fait plusieurs blessés parmi les manifestants. Le ministre palestinien en charge de la Lutte contre l'occupation, Walid Assaf, a également été blessé. D'autres manifestants ont subi de légères brûlures et des troubles respi-

ratoires en raison de l'utilisation d'un spray au poivre, relatent des médias locaux.

Le village de Khan al-Ahmar situé en Cisjordanie abrite environ 180 Palestiniens. La Cour suprême d'Israël a ordonné de le démolir bien que la population locale soit contre l'idée de quitter les lieux et de déménager environ 8,5 kilomètres plus loin.

Agences

# Inflation historiquement datée et pouvoir d'achat des Algériens

*Au lieu de s'enfermer dans des querelles stériles, nos responsables doivent se poser la question suivante : que sera l'Algérie de 2020-2060 afin d'éviter sa marginalisation en ce monde turbulent et instable qui devrait connaître d'importants bouleversements géostratégiques tant dans le domaine économique, politique, social, militaire et sécuritaire ?*



## Axes directeurs pour une nouvelle politique de l'aménagement du territoire et la gestion des collectivités locales pour l'Algérie

# Inflation historiquement datée et pouvoir d'achat des Algériens

*Au lieu de s'enfermer dans des querelles stériles, nos responsables doivent se poser la question suivante : que sera l'Algérie de 2020-2060 afin d'éviter sa marginalisation en ce monde turbulent et instable qui devrait connaître d'importants bouleversements géostratégiques tant dans le domaine économique, politique, social, militaire que sécuritaire ?*

PAR \*ABDERRAHMANE MEBTOUL

Concernant le processus inflationniste où le pouvoir d'achat du citoyen est en fonction du taux d'inflation et de son modèle de consommation qui est historiquement daté, 2018 n'ayant pas le même modèle de consommation des années 70-80, objet de cette présente contribution, nos responsables enfermés dans des bureaux climatisés devraient faire le marché en tant que simples citoyens pour s'enquérir des prix réels, sans protocole afin d'être proche à la fois du simple citoyen et de la réalité et éviter des actions conjoncturelles qui amplifient les problèmes à terme.

**1- Le taux d'inflation**, l'indice se calcule par rapport à la période précédente. Ainsi, un taux d'inflation faible en T1 par rapport à un taux d'inflation élevé donne un taux d'inflation élevé et se pose la question de l'évolution du salaire réel par rapport à ce taux cumulé. Le taux officiel est le suivant entre 2012-2021 en espérant que l'ONS et les pouvoirs publics puissent réactualiser la composante de ce indice, largement dépassé :

- 4,5 % en 2012
- 8,9 % en 2013
- 2,92 % en 2014
- 4,78 % en 2015
- 6,40 % en 2016
- 5,59 % en 2017
- 4,6 % jusqu'à juin 2018
- 4,5 % en 2019/ (avant-projet de loi de finances 2019)
- 3,9 % en 2020 (avant projet de loi de finances 2019)
- 3,5 % en 2021 (avant-projet de loi de finances 2019)

Par contre, selon le FMI (rapport d'octobre 2019), le taux d'inflation de l'Algérie devrait s'établir à 6,5 % en 2018 et devrait continuer d'augmenter en 2019 à un taux de 6,7 % en 2019, les ondes de chocs importants du financement non conventionnel étant prévus entre 2020-2021. L'avant-projet de loi de finances

2019 est établi sur la base d'un baril de pétrole brut à 50 dollars US et un taux de change de 118 dinars algériens pour un dollars US, contre 115 pour 2018, un taux de croissance de l'économie nationale de 2,6 % pour l'année 2019 (3,4 % en 2020 et 3,2 % en 2021). Dans son rapport d'octobre 2018, le FMI table sur un taux de croissance du Produit intérieur brut réel (PIB réel) de l'Algérie de 1,7 % en 2017, de 2,5 % en 2018, contre l'ordre 3 % dans son rapport publié en avril 2018 et prévoit un taux de croissance de 2,7 % en 2019, et de 0,5 % en 2023.

Le taux de chômage, qui s'était établi à 11,7 % en 2017, devrait diminuer très légèrement en 2018 pour s'établir à 11,6 % avant de passer à 12,3 % de chômage en 2019. Cependant, l'indice global du taux d'inflation (idem pour le taux de chômage et du PIB) voile les disparités et les besoins sont historiquement datés, les besoins évoluant. Le taux d'inflation officiel est biaisé, devant l'éclater par produits selon le modèle de consommation par couches sociales (fonction de la stratification du revenu national), étant surcroît comprimé artificiellement par les subventions, sinon il dépasserait les 10 %.

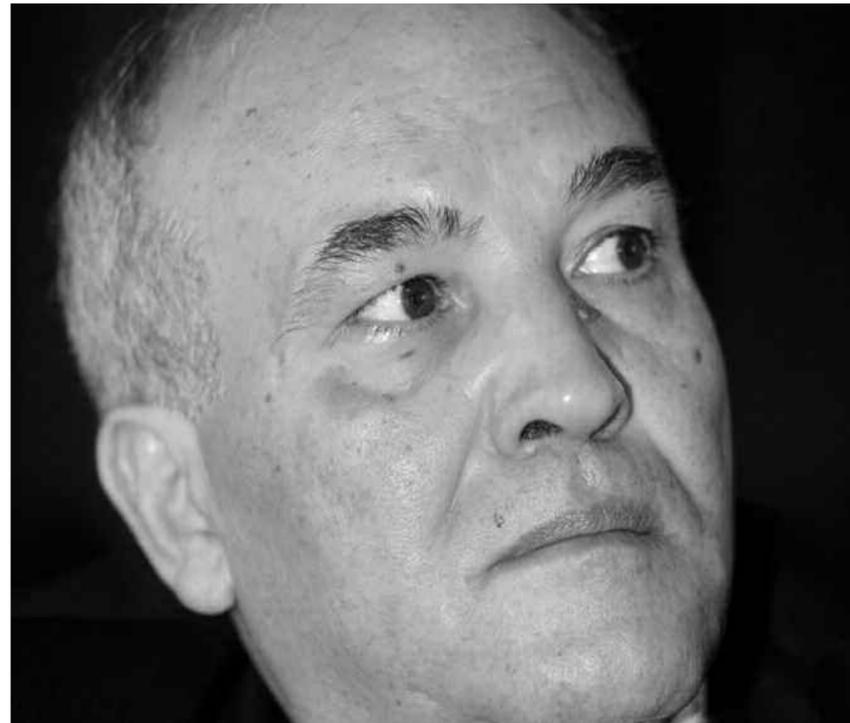
**2- Le pouvoir d'achat** Même pour les produits de premières nécessités, contrairement à certaines déclarations euphoriques, la majorité des prix ont fortement augmenté : les fruits, tomate, poivron, haricot, salade, et même la pomme de terre. Quant aux viandes, le prix du poulet a grimpé ainsi que celle de la viande de mouton variant entre 1.500 et 1.800 dinars le kg selon les marchés et la nature de la viande, le foi dépassant largement les 2.000 dinars le kg. Pour le poisson frais n'en parlons pas. Il n'est pas à la disposition des

petites bourses, dépassant pour certaines espèces les 1.000-1.500 dinars le kg. Reconnaissons également une frénésie de la demande ce qui accroît les tensions inflationnistes. Quant aux produits importés, avec le dérapage du dinar étant passé officiellement de 115 dinars un euro à près de 140 dinars un euro, près de 210 dinars sur le marché parallèle, pour les biens non subventionnés, l'accroissement des prix varie de 30 % à 50 % en une année. Pour les produits interdits à l'importation, biens durables et non durables, on les trouve sur le marché parallèle avec une augmentation variant de 50% à 100 % du fait de la faiblesse de la production interne. Il faut reconnaître une amélioration de la production agricole, certes variable selon le taux de pluviosité, d'année en année. Il faut éviter des comparaisons hasardeuses, comme ce slogan dépassé "l'Algérie grenier de l'Europe".

L'Algérie est un pays semi-aride et je me félicite des investissements colossaux dans l'hydraulique réalisé par les pouvoirs publics, surtout entre 2000-2017. Car selon les rapports de l'Onu, une sécheresse devrait frapper l'Afrique du Nord entre 2020-2025 avec des incidences négatives sur la production agricole et avec des déplacements de population. Par ailleurs, il faut tenir compte de la pression démographique. La population algérienne a évolué ainsi :

- 1950 8,87 millions d'habitants
- 1960 11,27
- 1970 14,69
- 1980 19,47
- 1990 26,24
- 2010 37,06
- 2016, 40,61
- 2017, 41,3
- 2018, 42,4 millions d'habitants

Les chiffres donnés par l'ONS



(Office national des statistiques) sur les prévisions de l'évolution de la population algérienne d'ici 2030 serait de 51,026 millions. Cette évolution a été accompagnée par le modèle de consommation qui a profondément changé, devant éviter d'assimiler l'Algérien à un tube digestif, ce qui accroît la demande : emplois-alimentations, logements, services divers, ect. Qui est condamnable, le consommateur ou le commerçant de cette situation inflationniste ? Il ne faut pas se tromper de cibles devant éviter la confusion de l'essence du mal et les apparences.

L'Algérie souffre d'une faiblesse de productivité globale des facteurs, de la non-équation entre la dépense publique et le niveau de taux de croissance, donc de la faiblesse de la production hors hydrocarbures où en ce mois d'octobre 2018, environ 97/98% des recettes en devises proviennent directement et indirectement des hydrocarbures. Car le processus inflationniste résulte de bon nombre de facteurs interdépendants internes : politique monétaire, fiscale dont les taxes,

l'importance de la sphère informelle qui contrôle les réseaux de distribution et de facteurs externes pour les produits importés (taux de change, niveau des prix au niveau des marchés internationaux). Le grand défi de l'Algérie est de réaliser la transition d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures s'adaptant aux nouvelles mutations mondiales. Cela implique de profondes réformes structurelles donnant le primat à l'entreprise publique et privée sans aucune distinction supposant l'amélioration du climat des affaires et surtout au fondement du développement du XXIe siècle qui sera fondé sur l'économie de la connaissance.

**3.- Il faut reconnaître** un important effort de l'Etat pour les subventions et les transferts sociaux mais généralisées sont source d'injustice sociale et de gaspillage. C'est un énorme gâchis supportés par le trésor public alors que bon nombre de ménages souffrent de malnutrition. Mais attention de ne pas se tromper de cibles. Avec la dété-

rioration du pouvoir d'achat, nos enquêtes montrent que bon nombre de ménages algériens se nourrissent essentiellement de pain et de lait. Il s'agit de mettre en place une politique de subventions et transferts sociaux ciblés inter-socioprofessionnelle et inter régionale. Les transferts sociaux budgétisés pour 2019 s'éleveront à 1.772,5 milliards de dinars, représentant 8,2 % du PIB et en hausse de 12,5 milliards (+0,7 %) par rapport à 2018, et environ 21 % de la totalité du budget de l'Etat qui est près de 8.560 milliards de dinars. Les transferts sociaux avaient atteint 1.625 mds DA en 2017 contre 1.239 mds DA en 2010. Ce montant a été porté à 1.760 milliards de dinars durant l'exercice 2018, en hausse de près de 8 % par rapport à 2017. Le taux des transferts sociaux avait atteint 22,8% du budget général de l'Etat sur la période 2000-2004, puis 24,5 % sur la période 2005-2009, puis 25 % du budget de l'Etat en 2010-2015 et 23 % entre 2016 et 2017.

Pour le ministère des Finances, le ministère, le soutien des produits énergétiques (électricité, gaz, carburants...) absorbe 60% des ressources consacrées par les pouvoirs publics aux subventions qui ne passent pas par le budget de l'Etat, alors même que ce sont les catégories les plus favorisées qui en profitent pour les transferts sociaux couvriront notamment plus de 445 mds DA destinés au soutien aux familles, tandis que près de 290 mds DA sont destinés aux retraites et auxquels s'ajoutera une dotation d'appui de 500 mds DA à la Caisse nationale des retraites (CNR). Mais n'ayant pas une vision de sinistrose, la justice sociale, pas l'égalitarisme, n'est pas antinomique avec l'efficacité économique impliquant une plus grande moralisation de la société et des dirigeants, supposant un partage équitable du sacrifice et dont les responsables doivent donner l'exemple et avoir un langage de vérité.

**4- Le calcul du pouvoir d'achat** réel est intimement lié au processus inflationniste

interne et importée, l'économie algérienne étant fortement dépendante de l'évolution du cours des hydrocarbures. Pour un ménage vivant seul avec deux enfants, sans voitures et sans dépenses folles, et payant un loyer mensuel seulement de 10.000 dinars/mois, il faudrait au minimum un revenu net de 50.000/60.000 dinars par mois pour vivre très humblement. L'analyse du pouvoir d'achat réel des Algériens en 2018, doit intégrer outre les prix de produits alimentaires, l'élévation exorbitante des factures d'électricité, de l'eau, du loyer ou de l'entretien de l'appartement ou de la maison, du coût de la maintenance de voitures personnelles pour aller travailler et se déplacer, faute d'une politique de transport en commun efficiente.

Egalement, les autres biens non subventionnés importés dont le prix final aux consommateurs connaît une hausse tant pour les biens importés au cours officiel, 70 % des besoins des entreprises publiques et privés étant importées, les taxes s'appliquant à un dinar officiel dévalué pour gonfler artificiellement la fiscalité et dont les entreprises répercutent nécessairement cette dévaluation sur le consommateur. Mais souvent pour les biens de consommation, faute d'une régulation d'ensemble, les prix s'alignent sur le cours de la devise sur le marché parallèle cotée à plus de 50 % par rapport au cours officiel.

En résumé, l'amélioration du pouvoir d'achat des Algériens passe par une réorientation de l'actuelle politique socio-économique pour avoir forcément un taux de croissance démographique sinon le taux de chômage ira en croissant (taux de croissance supérieur à 7/8 % sur plusieurs années pour créer 350.000/400.000 nouveaux postes de travail par an). Ce taux de croissance dépend d'une nouvelle gouvernance et l'amélioration du capital humain ressource éternelle beaucoup plus importante que toutes les ressources minières éphémères et ce par une lutte contre la mauvaise gestion, les surcoûts, la corruption,

et un ciblage des projets créateur de valeur ajoutée dans le cadre des valeurs internationales. Ce qui permet d'atténuer les tensions sociales c'est paradoxalement la crise du logement et la sphère informelle qui permettent un revenu collectif (partage des mêmes charges).

Je mets en garde les autorités : la résolution de la crise de logements sans relance économique prépare le nid à une vaste explosion sociale. Cela pose également, l'impératif d'abandonner les vieux schémas des années 70, notamment en matière de politique industrielle, afin de s'adapter à la quatrième révolution économique mondiale qui s'annonce irréversible entre 2020/2030, fondée sur des réseaux, plus de concertation sociale et plus de décentralisation, à ne pas confondre avec déconcentration avatar de la mentalité bureaucratique rentière ? Devant éviter toute démagogie, ni sinistrose, ni autosatisfaction, une Nation ne peut distribuer que ce qu'elle a préalablement produite pour éviter une dérive économique et sociale.

L'Algérie, qui a d'importantes potentialités surtout humaine, acteur déterminant de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, je souhaite pour mon pays un développement harmonieux pour tous nos enfants, conciliant l'efficacité économique et une profonde justice sociale, dans le cadre de l'interdépendance mondiale, devant apprendre à respecter nos différences (vivre ensemble en paix, l'Islam étant une religion de tolérance), car nous n'avons pas d'autre patrie de rechange.

**A. M.\*Expert international et professeur des universités**

# Axes directeurs pour une nouvelle politique de l'aménagement du territoire et la gestion des collectivités locales pour l'Algérie

*Il est annoncé par le délégué national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, suite aux récentes inondations qui ont touché certaines wilayas du pays, la tenue les 22 et 23 octobre 2018 d'une conférence nationale sur la prévention et la gestion des risques majeurs. Il ne suffit pas d'installer une commission ou organiser encore des séminaires souvent sans suivi des recommandations mais agir concrètement sur le terrain.*

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Concrètement, cette subdivision territoriale devait disposer d'une sorte de gouvernement, d'une capitale et d'une assemblée faisant office de parlement régional. A sa tête, on retrouvait une sorte de super-préfets dotés de très larges prérogatives avec des walis techniciens sous ses ordres au niveau régional devant aller à la suppression des sous-préfectures. Selon l'article 92, il devait être chargé de "coordonner l'activité des administrations et services publics à compétences régionales, notamment les grands services publics, les services extérieurs relevant des administrations centrales". Mais, cet avant-projet de loi fixant les règles d'organisation et d'administration du territoire n'a jamais vu le jour alors qu'il est d'une brûlante actualité afin de s'adapter aux nouvelles mutations. C'est que la conception volontariste étatiste de l'aménagement du territoire en Algérie. L'efficacité de ces mesures d'aménagement du territoire pour favoriser les activités productives implique la refonte des finances locales et des taxes parafiscales sans laquelle la politique d'aménagement du territoire aurait une portée limitée devant s'appuyer sur le système de péréquation entre les régions pauvres et riches et sur une véritable décentralisation qui doit être prise en compte. La structure qui me semble la plus appropriée pour créer ce dynamisme, ce sont les chambres de commerce régionales qui regrouperaient l'Etat, les entreprises publiques-privées, les banques, les centres de formation professionnelle et les universités/centres de recherche. L'action des chambres de commerce, lieu de concertation mais surtout d'impulsion pour la concrétisation de projets serait quadruple :

- **Premièrement**, dynamiser les infrastructures de base et préparer des sites confiés à des agences de promotions immobilières publiques et privées ;

- **Deuxièmement**, mettre à la disposition des sociétés une main-d'œuvre qualifiée grâce à un système de formation performant et évolutif allant des ingé-

nieurs, aux gestionnaires, aux techniciens spécialisés et ce, grâce aux pôles universitaires et des centres de recherche, évitant ce mythe d'une université par wilayas. Exemple, la Chambre de commerce offrirait un poste pour 10 candidats en formation, les 90 % non retenus ne constituant pas une perte pour la région. L'apprentissage en dynamique est un capital humain pour de futures sociétés qui s'installeraient dans la région, une société installée payant des impôts qui couvriraient largement les avances en capital de la formation avancée. Cette formation devra être adaptée pour tenir compte de la norme qualité standard, le label qualité étant exigé pour tout exportateur en direction de la CEE, des USA ou de l'Asie. Ainsi, nous assisterons à une symbiose entre l'université et les entreprises. Car les sociétés ont besoin de l'accès aux chercheurs, aux laboratoires pour les tests d'expérimentation et l'université a besoin des sociétés comme support financier et surtout d'améliorer la recherche. Les étudiants vivent ainsi la dialectique entre la théorie et la pratique ;

- **Troisièmement**, favoriser des entreprises souples reposant sur la mobilité et les initiatives individuelles.

- **Quatrièmement**, à travers cette structure régionale animée par la chambre de commerce, lieu de concertation et de dialogue, intensifier les courants d'échange à travers différentes expériences entre les régions du pays et l'extérieur et l'élaboration de tableaux de prospectifs régionaux, horizon 2018-2020-2030.

La mise à la disposition des futurs investisseurs de toutes les commodités nécessaires ainsi que des prestations de services divers (réseau commercial, loisirs) est fondamentale. Cette symbiose entre ces différentes structures et certains segments de la société civile doit aboutir à des analyses prospectives fondamentales, à un tableau de bord d'orientation des futures activités de la région. Ces axes directeurs devraient s'inscrire dans le cadre de la régionalisation économique que beaucoup confondent avec le régionalisme source d'intolérance et du centralisme bureaucratique. Au contraire et l'expérience des USA est là pour le démontrer ou l'Allemagne à travers les Landers, la régionalisation économique renforce le rôle de l'Etat régulateur, renforce l'efficacité économique et contribue à l'unité nationale par la cohésion sociale régionale.

Certes, la notion de région est elle-même extrêmement variable. La régionalisation pouvant se réaliser au sein du pays ou bien par le regroupement d'un ensemble d'Etats dans une zone géographique particulière ou sur la base d'intérêts ressentis comme communs ce que les économistes qualifient d'intégration régionale : exemple la communauté économique européenne. Aussi, la régionalisation peut prendre des formes très différentes selon les pays, allant de la décentralisation au quasi fédéralisme.

Pour réaliser la symbiose Etat-citoyens, la régionalisation économique peut être définie comme un mode d'organisation de l'Etat qui confère à la région un rôle et un statut économique, caractérisé par une autonomie relative mais non indépendante de l'Etat central pour les grandes orientations stratégiques cette autonomie étant donc encadrée par l'autorité nationale.

La mise en place de pôles régionaux économiques doit avoir pour conséquence un meilleur gouvernement réel ressenti comme tel par la population, l'argument de base résidant dans la proximité géographique. Cela signifie qu'il existe une solution locale aux problèmes locaux et que celle-ci est nécessairement meilleure qu'une solution nationale. Aussi, ces actions opérationnelles impliquent de répondre aux questions fondamentales suivantes :

- compétences des régions ;
- règles de composition et de fonctionnement des assemblées et exécutifs régionaux ;
- ressources des régions ;
- relations avec le pouvoir central ;
- modalités de transfert aux pouvoirs régionaux

- concertation entre régions.

Selon les théories traitant de la régionalisation économique, la diversité des situations locales impose une diversité de solutions pour s'adapter aux conditions locales spécifiques. La régionalisation économique couplée avec une réelle décentralisation supposant une clarté dans l'orientation de la politique socio-économique évitant des tensions et conflits entre le pouvoir local et central et des concurrences entre le centre et la périphérie permettrait un nouveau cadre de pouvoir avec des nouveaux acteurs, de nouvelles règles et de nouveaux enjeux avec des nouvelles stratégies élaborées. Elle devrait favoriser un nouveau contrat social national afin d'optimiser l'effet de la dépense publique et rendre moins coûteux et plus flexible le service public. La création d'un nouvel espace public générerait une nouvelle opinion publique, voire une nouvelle société civile.

Le débat permet l'émergence de thématiques communes, des modes de propositions communs et, donc, déterminerait des choix collectifs optimaux. Les expériences historiques montrent clairement que si la centralisation a été nécessaire dans une première phase, elle a atteint vite ses limites et que ce sont les pays qui ont développé des décentralisations réelles et non des déconcentrations, synchronisant gouvernance centrale et locale, qui ont le mieux réussi leur développement. Une réorganisation du pouvoir local dont la base est la commune, pour une société plus participative et citoyenne s'impose, réorganisation fonction de la revalorisation de la ressource humaine renvoyant à l'urgence de la révision du statut de la fonction publique. Après la « commune providence » du tout Etat, l'heure est au partenariat entre les différents acteurs de la vie économique et sociale, à la solidarité, à la

recherche de toutes formes de synergie et à l'ingénierie territoriale.

C'est à la commune que reviendra ainsi la charge de promouvoir son espace pour l'accueil des entreprises et de l'investissement. La wilaya et la commune doivent passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités locales entreprises et citoyennes responsables de l'aménagement du développement et du marketing de leur territoire. Cela implique à la fois de la compétence mais également être à l'écoute des préoccupations des citoyens. Les tensions pas seulement dans le Sud mais dans bon nombre de wilayas ne doivent pas être pris à la légère par des replâtrages sans vision stratégique. On ne crée pas des emplois par décrets ou dans l'administration, sinon le problème ne se poserait pas pour tous les pays du monde.

Il existe une loi économique insensible aux slogans politiques : en ce XXI<sup>e</sup> siècle, le taux d'emploi dépend avant tout de la dynamisation de la sphère économique, de l'entreprise, de son soubassement le savoir à l'ère du digital et de l'intelligence artificielle et ce, dans le cadre des valeurs internationales. En résumé, la nouvelle vision doit renforcer la cohésion sociale et l'efficacité économique et sociale à travers l'implication tant des élus locaux que des citoyens reposant sur la bonne gouvernance centrale et locale qui doit être synchronisée et l'efficacité des institutions. Aussi, évitons des solutions déconnectées des réalités locales et mondiales et privilégions uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie. Les expériences récentes où des populations livrées à elles mêmes où les autorités tant centrales que locales manquant de prévisions réagissent après des drames, montrent une évidence, l'absence de visibilité et de cohérence de la politique gouvernementale.

C'est qu'une centralisation bureaucratique à outrance favorise un mode opératoire de gestion autoritaire des affaires publiques, une gouvernance par décrets, c'est-à-dire une gouvernance qui s'impose par la force et l'autorité loin des besoins réels des populations et produit le blocage de la société. Je considère que la régionalisation économique- pas le régionalisme- renforce le rôle de l'Etat régulateur, l'efficacité économique et contribue grâce à la concertation permanente, à l'unité nationale par la cohésion sociale.

La pleine réussite du redressement national qui ne concerne pas uniquement l'économique mais le politique, le social et le culturel, implique de poser le nouveau rôle de l'Etat et son articulation avec le marché dans la future stratégie, inséparable des nouvelles mutations mondiales : cela s'appelle instaurer un Etat de Droit et la démocratie tenant compte de notre anthropologie culturelle.

A. M.

# Elle, Fanon et moi\*

*Quelqu'un l'avait peut-être ramassé avant que je n'arrive ou alors était-il tombé sur une rambarde, un balcon on dans une gouttière. Les jours d'après, j'ai continué d'espérer le voir posé sur le marbre du hall de l'immeuble ou sur le bois rouge des boîtes aux lettres.*

CONTRIBUTION DE AKRAM BELKAÏD\*\*  
POUR LE HUFFPOSTMAGHREB



Au dehors, se déroulait la célébration parisienne d'une Révolution deux fois centenaire qui n'avait pas empêché l'asservissement de mes aïeux. J'étais là, dans cette petite cuisine où flottait une vague odeur de blanquette de veau, à me demander ce que je devais faire, s'il me fallait sortir pour me mêler à la foule ou rester à attendre qu'elle rentre. Devais-je partir ou devais-je rester... ? Fallait-il la quitter ou continuer de subir en attendant mieux ou un improbable miracle ? J'avais très vite compris que cela ne pouvait finir autrement que par des cris, des mots en forme de lame de rasoirs et quelques pleurs vite essuyés. Dès les premiers jours, en fait dès la première nuit, je n'avais pas aimé la manière dont elle disait « *les Arabes* ». On aurait dit qu'elle se raclait le haut du palais, un peu comme lorsqu'une bouche de malotru annonce l'expulsion imminente d'un crachat. Par petites touches, par grands heurts, nous avions compris qu'il était des sujets de discussion à proscrire. Ainsi, disais-je la « *Guerre d'indépendance* » quand elle évoquait « *les crimes des Fellaghas* ». Ainsi répondait-elle « *terrorisme* » quand je clamais « *lutte de libération* ». Parfois, l'actualité du Proche-Orient, ses bombes, ses massacres et ses enlèvements se chargeaient de rallumer le feu et d'étioler une passion aux fondations fissurées. Une fête sur une péniche, un soir de juin. Un sourire, deux, quelques mots, des rires et un slow. Une histoire qui commence sans que l'un ou l'autre ne devine qu'elle était déjà promise à un naufrage dans les eaux boueuses de La Seine.

« *Vous vouliez l'indépendance, on vous l'a donnée. Pourquoi êtes-vous aussi nombreux chez nous ? Et toi, d'ailleurs, qu'est-ce que tu fais en France ? Ne cherche pas à m'épouser. Tu n'auras pas tes papiers grâce à moi* », m'a-t-elle dit au bout d'une semaine sans même feindre de plaisanter. Ses provocations et sa hargne froide venaient au moment où je m'y attendais le moins. Avec le recul, je me dis que c'était l'instant où elle ne voyait que l'Algérien en moi. Il m'arrivait d'encaisser en silence, par fatigue, par manque de répartie ou parce que je n'avais nulle part où aller dormir. Mais, même avec retard, je rendais tous les coups, verbalement s'entend. J'attendais d'être en sa compagnie dans la rue de son beau quartier, pour parler franco-algérien, à voix haute, en laissant tomber les mâchoires, en roulant le r de métro, en disant « *dju beur* » et en commençant mes phrases par un « *ouèche* » vulgaire et interrogatif. Elle était riche, ou plutôt fille de riche, et, par peur de ce qu'auraient pu penser ses mère et père de ma présence clandestine, elle m'interdisait de répondre au téléphone. Alors, quand la sonnerie se faisait entendre, je faisais mine de me précipiter sur le combiné en lançant un « *âââ* » qui la rendait blême.

Un soir, alors que j'étais encore en maraude dans la ville, elle a fouillé dans mes maigres affaires. Peut-être pensait-elle que je la

volais. Ou alors s'inquiétait-elle des histoires invraisemblables que je lui racontais pour m'inventer une autre vie au pays. En rentrant, je l'ai trouvée qui m'attendait, les yeux brillant de colère, les lèvres transformées en traits sans commissures. « *Tu lis ça ? Je ne veux pas de ce bouquin chez moi !* » m'a-t-elle dit en jetant l'édition algérienne des *Damnés de la terre* par la fenêtre d'où s'engouffraient les rumeurs de l'avenue Mozart et des tourbillons annonciateurs d'un orage d'été. J'ai dévalé l'escalier. A l'extérieur, une grosse pluie chaude s'était mise à tomber et il n'y avait aucune trace du livre. Trempé, les tempes bourdonnantes, je l'ai cherché pendant une bonne heure. En vain. Quelqu'un l'avait peut-être ramassé avant que je n'arrive ou alors était-il tombé sur une rambarde, un balcon on dans une gouttière. Les jours d'après, j'ai continué d'espérer le voir posé sur le marbre du hall de l'immeuble ou sur le bois rouge des boîtes aux lettres. J'aimais ce bouquin. J'en avais corrigé les épreuves pour gagner un peu d'argent immérité tant j'avais bâclé le travail en me laissant prendre par sa lecture. Une fois publié, j'ai annoté et souligné l'exemplaire auquel j'avais eu droit (à l'époque, les surligneurs fluorescents dont usent et abusent les étudiants d'aujourd'hui n'étaient guère répandus). Ce livre, je l'ai pleuré. C'était un compagnon, un aîné plein d'enseignements et de bon sens qui m'a permis de mettre des mots sur tant de choses confusément ressenties ou tout simplement ignorées. Il m'arrive encore de rêver que je le retrouve.

Ce soir-là, nous avons eu la plus violente de nos disputes. Elle n'aimait pas Fanon. Elle disait même le haïr, l'accusant d'avoir défendu l'indéfectible, d'avoir incité à la haine de l'Occident. « *C'est lui qui a inspiré Pol-Pot et ses monstres* », ne cessait-elles de répéter en maudissant « *la paysannerie révolutionnaire* ». C'est ainsi que j'ai commencé à décrypter une part de sa propre histoire. Sa famille devait une partie de sa fortune à l'Algérie coloniale mais aussi à l'Indochine. Le FLN, le Vietminh et les Khmers rouges lui avaient fait perdre beaucoup d'argent et de standing. Surtout, elle en avait après Sartre et sa préface, « *Ode à la violence gratuite et à la haine de soi* ». Je l'écoutais en essayant de garder mon calme, me demandant, si, finalement, le philosophe français n'avait pas rendu un mauvais service à l'œuvre du penseur algéro-martiniquais. *Les Damnés de la terre* avaient-ils vraiment besoin d'une préface ? Fallait-il, (déjà !), qu'une œuvre du Sud, s'adressant à des gens du Sud, soit obligatoirement légitimée, pour ne pas dire adoubée, par une personnalité du Nord, fut-elle aussi prestigieuse ? Bien sûr, c'était l'exigence de l'époque. La cause algérienne et celles des autres pays du Tiers-monde avaient besoin de soutien et de porte-voix. Mais tout de même ! « *Une préface de Sartre, ça ne se refusait pas* », lui ai-je finalement dit en serrant les dents. Le lendemain, un peu confuse, elle m'a mis *Le sanglot de*

*l'homme blanc* entre les mains en m'incitant à « *l'apprendre par cœur et à le méditer pour me laver la tête de mes fausses vérités tiers-mondistes* ». J'ai pris le livre en le soupesant comme on manie un objet malodorant. « *J'en ai entendu parler mais je ne l'ai jamais lu* », ai-je répondu en le jetant aussitôt par la fenêtre. Elle a éclaté de rire. Nous étions quittes. Mais ce n'était qu'une trêve. Tôt ou tard, la Guerre reprendrait. Il me restait encore une semaine avant mon retour à Alger. J'aurais pu aller dormir dans les gares ou frapper à la porte d'amis que j'avais plus ou moins délaissés. Mais mon bouquin perdu criait vengeance.

L'idée m'est venue un soir, alors qu'elle découpait un article dans *le Quotidien de Paris*. Il fallait que je trouve d'abord un exemplaire du livre. Comme je n'avais plus que quelques francs en poche, je l'ai emprunté – car tel est le verbe approprié – dans une librairie de Saint-Michel. Installé dans un square, j'ai ensuite découpé de grandes feuilles de classeur blanches en trois ou quatre. Puis, sur chaque bande, j'ai recopié un passage tiré *De la violence*. Nul besoin de repères ou d'annotations, je retrouvais sans peine le paragraphe ou la phrase auxquels je pensais. En deux jours, j'ai amassé une centaine de billets à l'écriture claire et sans ratures. En rentrant dans son immeuble, je cachais mon petit travail dans un placard électrique. J'avais trop peur qu'elle ne découvre ce que je lui préparais.

La veille de mon départ, ayant terminé mon labeur, je suis retourné à la librairie pour remettre le livre à sa place. Un vigile – un colosse noir qui me dépassait de deux bonnes têtes – m'a vu faire. Il ne m'a rien dit, se contentant de me bien fixer dans les yeux, comme pour me faire comprendre qu'il avait enregistré mon visage. En m'éloignant, je l'ai vu lire la quatrième de couverture. Je me suis mis à sourire, le cœur léger. Pendant la dispute, elle avait parlé de tiers-mondisme. Cela avait provoqué une drôle d'association d'idée. Tiers-monde, Librairie du Tiers-monde : j'allais enfin rentrer à Alger ! Le lendemain matin, à peine était-elle partie pour travailler, que je me suis aussitôt mis à la tâche. D'abord, sa table de nuit, les deux ou trois livres qui s'y trouvaient, une boîte d'aspirine et des pastilles pour la toux. Ensuite, son petit bureau, sa bibliothèque, sa cuisine et même la salle de bain. Je n'ai négligé aucun endroit, aucune cachette possible. Ici, dans l'armoire à pharmacie, j'ai glissé « *la décolonisation, qui se propose de changer l'ordre du monde, est (...) un programme de désordre absolu. Mais elle ne peut être le résultat d'une opération magique, d'une secousse naturelle ou d'une entente à l'amiable* ».

Là, dans une boîte à chaussures de marque, j'ai mis « *la ville du colon est une ville repue, paresseuse, son ventre est plein de bonnes choses à l'état permanent (...)* La ville du colonisé est une ville accroupie, une ville à genoux, une ville vautrée. C'est une ville de

*nègres, une ville de bicots (...)* Le colonisé est un envieux. Le colon ne l'ignore pas qui, surprenant son regard à la dérive, constate amèrement mais toujours sur le qui-vive : « *ils veulent prendre notre place* ». C'est vrai, il n'y a pas un colonisé qui ne rêve pas au moins une fois par jour de s'installer à la place du colon. »

Dans la poche intérieure d'une veste de tailleur de marque, j'ai agrafé « *l'immobilité à laquelle est condamné le colonisé ne peut être remise en question que si le colonisé décide de mettre un terme à l'histoire de la colonisation, à l'histoire du pillage, pour faire exister l'histoire de la nation, l'histoire de la décolonisation* ». Sous sa descente de lit, j'ai collé, bien à plat, un passage que j'avais recopié à cinq reprises. Elle allait le trouver sous ses pieds, au fond d'un tiroir de sa cuisine, derrière sa machine à laver, dans un exemplaire du Guide Michelin et dans un paquet de biscottes qu'elle n'avait pas encore entamé. Terrible mots que voici qui ont fait couler tant d'encre et fait déverser tant de fiel : « *Lorsqu'en 1956, après la capitulation de M. Guy Mollet devant les colons d'Algérie, le Front de libération nationale, dans un tract célèbre, constatait que le colonialisme ne lâche que le couteau sur la gorge, aucun Algérien vraiment n'a trouvé ces termes trop violents. Le tract ne faisait qu'exprimer ce que tous les Algériens ressentaient au plus profond d'eux-mêmes : le colonialisme n'est pas une machine, ce n'est pas un corps doué de raison. Il est la violence à l'état de nature et ne peut s'incliner que devant une plus grande violence* ».

La maison était truffée de tracts. Elle allait en avoir pour des semaines, voire des mois ou des années, à tous les trouver. Les lirait-elle ? Peu m'importait. Je me sentais apaisé. Mes semailles terminées, il ne me restait plus qu'à prendre mon sac et à partir pour l'aéroport d'Orly. Sur la porte refermée, j'ai scotché le dernier passage, celui que j'avais recopié en grandes lettres capitales, hautes et bien grasses, pour qu'elles soient aussi lues par celles et ceux qui emprunteraient l'escalier pendant la journée. C'était un morceau choisi de la préface honnie. « *Vous savez bien que nous sommes des profiteurs. Vous savez bien que nous avons pris l'or et les métaux puis le pétrole des continents neufs et que nous les avons ramenés dans les vieilles métropoles. Non sans d'excellents résultats : des palais, des cathédrales, des capitales industrielles ; et puis quand la crise menaçait, les marchés coloniaux étaient là pour l'amortir ou la détourner* ». Elle rentrerait fatiguée, lirait ces lignes et déchirerait certainement la feuille avec des ongles rageurs sans s'imaginer les surprises qui l'attendaient. J'ai longtemps cru que je n'aurais plus jamais de nouvelles d'elle. Mais quinze ans plus tard, installé à Paris, j'ai reçu un petit colis adressé à mon journal. L'expéditeur n'était pas mentionné et, à l'intérieur du pli, il y avait une ancienne édition des *Damnés de la terre*, en parfait état mais sans la préface de Sartre, visiblement découpée au cutter. Il y avait aussi écrit ces quelques mots : « *J'ai fini par le lire. Il y a des choses que je commence à comprendre. Et toi ? As-tu lu ? Comprends-tu ?* ». J'ai gardé cet exemplaire et il m'arrive même de céder à une étrange nostalgie en relisant sa dédicace. Et, à chaque fois, je réalise en riant que je n'ai toujours pas lu *Le sanglot de l'homme blanc*.

A. B.

\*) Nouvelle publiée in « *Frantz Fanon et l'Algérie : Mon Fanon à moi* », Numéro spécial de la revue *Algérie Littérature/Action* (N°152-156, octobre-novembre 2011. Paris, Marsa éditions. Coordination Christiane Chaulet-Achour. Établissement du texte et réalisation : Marie Virolle.

\*\*) Journalist and Essayist

## ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA  
COMMUNE DE ROUIBA

NIF 41000 20000 160 850 1037

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article N°52etN° 65du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de services public, le Président de l'assemblée populaire communale de Rouiba informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/2018 publié dans les quotidiens nationaux Midi libre du 09/07/2018 et صوت الأحرار du 07/07/2018 portant :

Fourniture et pose de collecteur Hai Nasr – Station de Relevage SR DN 1000.

Le marché est attribué comme suit :

N°	Opération	soumissionnaire	N.I.Fiscal	note technique /65	Délai mois	Montant (DA/TTC)	Montant corrigé (DA/TTC)	observations
01	Fourniture et pose de collecteur Hai Nasr – Station de Relevage SR DN 1000.	EURL ECHB	000216002 023030	53	10 mois	153 981 240.00	153 981 240.00	Offre Moins disante parmi les Pré qualifiées techniquement

Les soumissionnaires intéressés ;sont invités a se rapprocher du service des marchés publics de la commune de Rouiba ,au plus tard dans les trois(03) premiers jours a compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire des marchés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de (10) dix jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP conformément aux dispositions de l'article 82du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et délégation de service public .

Midi Libre n° 3522 - Lundi 22 octobre 2018 - Anep - 831 535

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED  
COMMUNE D'ALGER CENTRE  
NIF : 41000200001608501000

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux articles 65,72 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

La commune d'Alger centre informe l'ensemble des soumissionnaires que le 2<sup>ème</sup> avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 12/2018 relatif à :

TRAVAUX DE REHABILITATION  
DE LA MOSQUEE HAMZA  
SISE AU 92 RUE DES FRERES BELLILI – ALGER CENTRE-

## Paru dans les journaux :

-MIDI LIBRE : 25 et 26/06//2018

-Reporters : 25 et 26/06//2018

-المحرور: 23 et 24 /06//2018

-الإخبارية:23 et 24 /06 /2018

-BOMOP

Que le marché est attribué provisoirement à l'entreprise

SOUMISSIONNAIRE	Montant De L'offre DA/TTC	Délai	Note Technique	Critère de choix
ETB /TCE SIAD RACHID NIF:166160207284148	31.628.260,30	10 mois	46pts/70	Moins disant

Les soumissionnaires non retenus et intéressés de connaitre les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière peuvent se rapprocher du service des marchés de la commune d'Alger Centre au plus tard 03jours à compter de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis, pour communiquer ces résultats par écrit.

Les soumissionnaires contestant cette attribution provisoire peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'Alger Centre dans un délai de 10 jours à compter de la 1<sup>ère</sup> publication du présent avis dans la presse ou le BOMOP.

Midi Libre n° 3522 - Lundi 22 octobre 2018 - Anep 831 184

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE TIARET  
NIF : 099914042224207

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, l'office de promotion et de gestion immobilière de Tiaret, adresse : Rue Tahri Bouabdellah, Wilaya : Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 07/DG/OPGI/DMO/2018** du **07/07/2018**, dans les quotidiens « البلاد » et Midi Libre, se rapportant à l'achèvement des 20 logements publics locatifs à SEBT y compris VRD, qu'après l'avaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

**Projet : Achèvement des 20 logts à SEBT y compris VRD**

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et gestion immobilière de Tiaret, adresse : Rue Tahri Bouabdellah, Wilaya : Tiaret, dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission des marchés publics de la wilaya de Tiaret est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 3522 - Lundi 22 octobre 2018 - Anep 831 438

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Ressources en Eau  
Office National de l'Assainissement



وزارة الموارد المائية  
الديوان الوطني للتطهير

Direction Générale  
N° : 2524 ONA/DG/NB/DEP/2018

Mise en demeure n°01

Projet de réalisation des collecteurs acheminant les effluents de la ville de Sidi Aich vers la station d'épuration (wilaya de Béjaia) :

**MARCHE PASSE AVEC LE GROUPEMENT D'ENTREPRISE Eurl ECE / Sarl HYDROPLUS**

ADRESSE : Angah Maatkas, Tizi Ouzou

Conformément à la réglementation en vigueur régissant les marchés publics :

\*Vu le décret présidentiel n° 15-247 du 02 dhou el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics :

\*Vu l'opération n° NK 5.342.3.262.068.09 intitulée : « Réalisation de la station d'épuration de Sidi Aich (W. Béjaia) »

\*Vu le marché n°06/2017 approuvé le 29/03/2017, ayant pour objet « Réalisation des collecteurs acheminant les effluents de la ville de Sidi Aich vers la station d'épuration (wilaya de Béjaia) »

\*Vu l'ordre de service du commencement des travaux notifié au groupement d'entreprise le 20/04/2017

\*Vu le délai d'exécution contractuel de 20 mois accordé pour la réalisation du projet

\*Vu la défaillance du groupement d'entreprise dans la gestion du projet

\*Vu le faible taux d'avancement des travaux estimé à 30 %

\*Vu le non respect des engagements pris par le groupement d'entreprises de mettre

en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires au bon fonctionnement du projet

\*Vu la non reprise du planning d'exécution actualisé

\*Vu l'ampleur des travaux restants à réaliser estimés à 70 %, notamment au niveau des deux stations de relevage dont les travaux de génie civil ne sont toujours pas entamés malgré la levée de toutes les contraintes Conformément à la réglementation en vigueur régissant les marchés publics :

L'Office national de l'assainissement en sa qualité de maître d'ouvrage délégué agissant au nom et pour le compte du ministère des Ressources en eau, met en demeure le groupement d'entreprises Eurl ECE / Sarl HYDROPLUS élisant domicile à : Angah Maatkas, Tizi Ouzou, pour

-Présenter un planning de redressement

-Renforcer le chantier en moyens humains et matériels

-Approvisionner le chantier en matériaux de construction

-Accélérer la cadence des travaux qui connaissent une lenteur significative

-Entamer les travaux de génie civil au niveau des deux stations de relevage.

Un délai de huit (08) jours, à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale est accordé au groupement d'entreprises cocontractant pour mettre en application les instructions de l'ONA. Passé ce délai, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 3522 - Lundi 22 octobre 2018 - Anep 831 544

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

# La remontada du Doyen

Grâce à une réalisation d'Azzi, inscrit à la 72<sup>e</sup> minute de jeu, contre le CA Bordj Bou-Arréridj, le MC Alger rejoint l'ES Sétif à la 3<sup>e</sup> place du classement général avec 18 points et met ainsi la pression sur les deux co-leaders.

PAR MOURAD SALHI

Un bon bol d'air de confiance qui permet à la vieille formation algéroise d'attendre sereinement la JS Saoura, le vendredi prochain, au stade du 5-Juillet, pour le compte de la 12<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1. Il s'agit de la troisième victoire de suite pour cette formation emmenée par l'entraîneur Rafik Saïfi, après celles contre respectivement le NA Hussein Dey et le CS Constantine.

En l'espace d'un court laps de temps, les Vert et Rouge sont passés de la 11<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> place. Une performance pour une équipe qui a souffert depuis le début de la saison, voire même avant. "Ce sont des victoires qui vont faire énormément de bien aux joueurs. Elles nous permettent de nous relancer et de mieux aborder les prochains matches", a indiqué l'entraîneur Saïfi. Une confiance renforcée par l'envie et la volonté des joueurs sur le terrain.

Le Mouloudia d'Alger possède la plus mauvaise défense de championnat avec 14 buts encaissés après 11 matchs joués, contre 12 buts marqués. "Nous avons toujours à nous améliorer dans le groupe. Nous sommes appelés à poursuivre notre travail



avec beaucoup de concentration", a ajouté Saïfi.

La plus large défaite a été enregistrée lors du classico contre la JS Kabylie (5-0), disputé au stade Omar-Hamadi à Bologhine, sans la présence du public. Quelques jours plus tard, le club tombe à nouveau à Oran sur le score large de 4 à 3. 9 buts encaissés pendant deux matchs et en une semaine a donné à réfléchir aux responsables.

Rafik Saïfi, qui n'a pas une grande expérience en tant qu'entraîneur en chef, a réussi à relever le défi en imposant d'abord le nul à l'USM Alger avant d'enchaîner trois victoires de suite. Avec 18 points, le Doyen pourra gérer cette fin de la phase aller avec une certaine confiance.

Lors de la prochaine journée, prévue le week-end prochain, le Mouloudia d'Alger recevra la JS Saoura au stade du 5-Juillet. Les coéquipiers de Farid Chaâl auront une belle opportunité à domicile pour ajouter trois autres points à leur escarcelle et rester toujours en contacts des co-leaders. En

face, le CA Bordj Bou-Arréridj s'enfonce dans la crise de résultats. C'est la troisième défaite pour cette formation du Bordj emmenée par l'entraîneur portugais Josep Maria Nogués, contre deux matchs nuls et deux victoires seulement. Avec 7 points au compteur, les Criquets restent scotchés à l'avant-dernière place.

Les coéquipiers de Fawzi Chaouchi, qui voulaient confirmer la victoire à domicile face à l'AS Aïn-M'lila (2-0), n'ont pas pu contre un adversaire d'un grand calibre. Le CABBA développe un beau football cette saison mais les résultats ne suivent pas. L'entraîneur portugais explique cette situation par la précipitation de ses joueurs.

Pour la prochaine journée, les Criquets se déplaceront à Alger pour donner la réplique au CR Belouizdad, qui n'est autre que la lanterne rouge. Cette formation bordjienne n'aura pas la tâche facile contre une équipe du Chabab qui reste sur une belle victoire contre le NA Hussein Dey (0-2) lors du derby algérois.

M. S.

FRANCE

## Deuxième apparition pour El Melali

Blessé depuis le match face au Paris Saint-Germain, Farid El Mellali a fait une deuxième apparition avec Angers lors du déplacement

de son équipe à Reims. Stéphane Moulin l'a lancé à la 77<sup>e</sup> minute alors que le score était de 1-1, l'ancien joueur du Paradou a eu l'oc-

casion de donner la victoire aux siens avec une frappe croisée qui va frôler le poteau après un gros travail de Reine Adélaïde. Ce fut

plutôt une bonne entrée en jeu pour l'attaquant de 21 ans qui continue son apprentissage en Ligue 1.

ANGLETERRE

## Chef-d'œuvre de Mahrez vs Burnley

Auteur d'un excellent match, Ryad Mahrez, qui a été titularisé pour la deuxième fois de suite par Pep Guardiola sans être remplacé a marqué le quatrième but de Manchester City qui s'impose 5-0 contre Burnley. Très à l'aise est en confiance, l'international algérien a multiplié les centres enroulés où les transversales vers Sané, prenant même parfois le jeu à son compte en s'aventurant dans l'axe. Un match complet.

Dès la troisième minute, il adresse un très bon ballon enveloppé au point de penalty pour Aguero qui place une tête qui passe à côté.

Au quart-d'heure de jeu, il trouve encore Aguero dans la surface qui

cette fois du bout du pied gauche oblige Joe Hart à un arrêt réflexe (15'). Il a eu une première occasion de marquer sur un centre de Benjamin Mendy mais sa reprise au point de penalty est contrée par un défenseur adverse (23'). Quelques minutes plus tard, il envoie Charlie Taylor au sol d'un crochet avant de trouver le petit filet du gardien (34'). Le même Taylor va encore avoir du mal sur une autre action où Mahrez trouve Bernardo Silva qui place une tête pas assez bien dosée (43').

Au retour des vestiaires, il y a l'entrée en jeu de Kavin De Bruyne qui revient de plus de deux mois d'absence pour une blessure au genou. Le Belge qui a

toujours ses yeux derrière la tête trouve Mahrez dans la surface face à face avec le gardien mais sa frappe est trop écrasée (62').

S'il n'est pas impliqué directement sur les trois premiers buts de son équipe signés Aguero (17'), Bernardo Silva de manière litigieuse (54') et Fernandinho (56'), ce dernier en fin de match donne un ballon à l'entrée de la surface à Mahrez dos au but, l'Algérien pivote et envoie un amour de balle enveloppée dans la lucarne droite de Joe Hart (83').

Il s'agit de son 3<sup>e</sup> but en Premier League qui en appellera certainement d'autres cette saison.

LIGUE 1

## Hachoud touché par arme blanche à Bordj

Après la victoire du MC Alger à Bordj Bou-Arréridj sur le score de 0-1, nous avons assisté de nouveau à des scènes de violence sans nom...

En plus des supporters adverses, les joueurs du Mouloudia, comme Abderrahmane Hachoud ou encore Zakaria Haddouche, ont été touchés plus ou moins gravement, tout comme des membres du staff technique.

Le cas Hachoud semble le plus inquiétant pour le moment, il aura reçu un coup de couteau au ventre. Il a en tout cas été évacué à l'hôpital. Plus de peur que de mal pour Abderrahmane Hachoud qui a bien été touché par un coup de couteau mais à la main et superficiellement au ventre. Il a finalement pu rejoindre le vestiaire conscient. Dans une vidéo tournée dans les vestiaires, on entend un membre de la délégation du MCA dire, qu'"un pompier est venu frapper aussi".

PAYS-BAS

## Titulaire, Darfalou manque un penalty

Après son joli doublé lors de la dernière journée du Championnat néerlandais et juste avant la date FIFA, l'entraîneur de Vitesse a décidé d'accorder une nouvelle titularisation pour l'attaquant international algérien Oussama Darfalou.

L'ancien joueur de l'USM Alger a joué en pointe face à une bonne équipe d'Excelsior en l'absence du titulaire Matavaz toujours blessé.

Darfalou a tenté à plusieurs reprises d'inscrire son troisième but en championnat cette saison notamment en deuxième période mais il n'est pas parvenu à le faire malgré l'occasion en or qui s'est présentée dans les arrêts de jeu sur penalty. Suite à une remise de la tête de l'algérien, Beerens est ceinturé par le gardien adverse qui est finalement expulsé avant que le gardien remplaçant Alessandro Damen ne fasse son entrée. Darfalou s'est porté volontaire pour tirer le penalty mais le gardien remplaçant est parti du bon côté et a réussi à détourner le ballon (90'+3').

Score final 2-0 pour Excelsior et une défaite pour Vitesse qui est désormais 6<sup>e</sup> au classement général avec 12 pts en 9 journées juste devant son adversaire du jour.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA D'ILLIZI**  
**DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS**  
**AVIS DE RECRUTEMENT**

La Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'illizi organise un concours sur titre pour accéder au corps et aux grades suivants :

Grades	Modalités de recrutement	Conditions	Titres et diplômes	Nombre de postes	Lieu d'affectation	Autres conditions
Imam professeur	Concours sur titre	Les titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans la spécialité	-Diplôme de sciences islamiques et ayant appris le Saint Coran en entier.	01		

**Constitution du dossier**

- Demande manuscrite de participation au concours
- Photocopie légalisée du diplôme
- Photocopie de l'attestation justifiant la situation de candidat vis-à-vis du service national
- Photocopie légalisée de la carte nationale
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) en cours de validité
- 02 photos d'identité
- Certificat portant la mensualité **\*POUR RECRUTEMENT\***
- Attestation justifiant la durée de travail du candidat dans la réinsertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et désignant le poste occupé, le cas échéant
- Copie conforme légalisée des relevés de notes du parcours scolaire du candidat
- Attestation justifiant l'expérience professionnelle du candidat paraphée par l'organisme de la sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant
- Tout document justifiant que le candidat suit une formation supérieure que le diplôme obtenu dans la spécialité requise ; le cas échéant
- Tout document justifiant des travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité requise, le cas échéant
- Certificat médical justifiant l'habilité du candidat à exercer les missions
- Les candidats réussis doivent compléter leurs dossiers par les pièces manquantes (nationalité - extrait de naissance, etc., avant leur recrutement.

**Périodes des inscriptions et l'envoi des dossiers :**

L'envoi des dossiers doit se faire au plus tard 15 jours après la date de la parution du présent communiqué dans la presse écrite.

**\*Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.**

Midi Libre n° 3522 - Lundi 22 octobre 2018 - Anep 831 613

**MIDI**  
LIBRE



**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

## Cuisine

### Escalopes panées



#### Ingrédients

6 escalopes de veau  
3 œufs  
150 g de mie de pain rassis  
2 c. à soupe de farine  
60 g de beurre  
3 c. à soupe d'huile  
Sel, poivre

#### Préparation

Battre les œufs dans une assiette creuse. Emietter la mie de pain dans une autre assiette. Fariner légèrement les escalopes. Les tremper dans l'œuf battu puis dans la mie de pain. Les réserver au frais 10 minutes.

Faire chauffer l'huile et le beurre dans une grande poêle. Faire cuire les escalopes panées 6 minutes de chaque côté. Saler et poivrer.

Servir les escalopes panées avec une sauce tomate et des pommes sautées.

### Gâteau à la banane



#### Ingrédients

240 g de farine  
300 g de sucre semoule  
1 sachet de levure chimique  
3 bananes  
1 c. à café de jus de citron  
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger  
2 œufs  
4 c. à soupe de lait  
5 g de beurre  
1 pincée de sel

Décor : quelques rondelles de bananes et/ou du chocolat fondu

#### Préparation

Mixer les bananes avec le citron l'eau de fleur d'oranger. Ajouter les œufs, le lait et le beurre fondu pour obtenir une crème légère.

Dans une terrine, tamiser la farine, le sel, le sucre et la levure. Creuser un puit et ajouter la préparation de l'étape 1. Délayer et lisser.

Beurrer un moule à manquer de 24 cm de diamètre et verser la préparation. Mettre au four à mi-hauteur, à thermostat 3 (ou 160°C) pendant 45 minutes.

Servir ce gâteau, démoulé et agrémenté de quelques rondelles de bananes et/ou nappé de chocolat fondu.

*En hiver, il est facile d'oublier d'en prendre soin, bien au chaud sous les pulls, le ventre se fait discret, mais dès que les beaux jours arrivent, difficile de camoufler ces rondeurs. Voici les petites astuces et les réflexes à adopter pour retrouver un ventre plat.*

#### Rééquilibrer son mode de vie

Tout d'abord, il faut prendre conscience que la plupart du temps le volume du ventre est dû à l'air qui se trouve à l'intérieur et non à de la graisse. C'est pourquoi, en rééquilibrant notre mode de vie, il est facile de retrouver un ventre serein et beau.

On supprime donc les boissons gazeuses et même le coca light, car pour une fois le problème ce n'est pas le sucre, mais le gaz contenu dans ces liquides.

#### Des tisanes comme boisson

Essayez de boire beaucoup de tisane et notamment celles au fenouil, à l'anis et à la menthe. Ces plantes favorisent la digestion et entraînent les graisses dans leur sillage ce qui leur évite de s'incruster dans les tissus.

Vous pouvez également consommer du basilic à l'état pur. Ce dernier régule les

troubles liés à la digestion.

#### Le point crucial

- Variez votre alimentation. Mangez de tout ! Il faut néanmoins tenter d'éviter les aliments qui pourraient provoquer une fermentation et donc la création de gaz responsables des ballonnements.

- Remplacez le pain par des biscottes, car le pain, riche en amidon, a tendance à faire gonfler le ventre.

- De même pour les crudités et les fruits qui fermentent dans le ventre et donc qui produisent beaucoup d'air. Préférez les compotes maison, les fruits et légumes cuits.

Il n'est pas nécessaire de les supprimer complètement, mais si vous êtes fort ballonnée, il vaut mieux en réduire les quantités.

- Evitez le sucre, car qui dit sucre dit amidon et l'amidon se transforme en gaz. Ne resalez pas vos aliments et évitez les plats préparés, car ils sont souvent saturés en sel.

#### Mangez au calme

Le repas doit être à tout prix un moment de détente et de calme, évitez les conflits et la télé à ce moment-là. Mâchez lentement et prenez conscience que vous êtes en train de faire du bien à votre corps, écoutez-le et ne « bourez pas votre estomac ». La satiété n'intervient que 20 min plus tard. Surtout, essayez de ne pas grignoter entre les repas.



#### Et pour compléter ses bonnes habitudes

Mettez-vous au sport. Un sport qui relaxe et qui muscle en douceur : c'est très efficace, alors pourquoi s'en priver ?

En résumé, si on suit bien tous ces préceptes, eh bien en plus d'avoir un joli ventre, on sera en pleine forme.

## BRICOLAGE MAISON

### Réparer les roulettes d'un meuble



À chaque problème, son remède. Sachez qu'il existe plusieurs types de roulettes qui diffèrent principalement par leur mode de fixation au meuble (roulettes sur platine, roulettes à tige...).

#### Pour réparer les roulettes

- Si les roulettes se coincent : graissez-les légèrement.
- Si les vis ont du jeu : essayez de combler les interstices. Si le jeu est trop important : remplacez les vis.
- Si une roulette se voile sous la chaise : redressez-la en donnant quelques coups de marteau sur son axe.
- Si les roulettes tournent mal, elles risquent de se casser : il faudra alors les changer. Changez toutes les roulettes à la fois afin qu'elles soient assorties entre elles. Pensez ensuite à les entretenir en les lubrifiant régulièrement.
- Si une roulette sort de son logement, remplacez-la sans attendre.

#### Pour changer les roulettes

- Si elles ont une fixation sur coupelle ou sur rondelle : enlevez les vis sur les côtés et tapez doucement à la base du pied pour libérer la roulette.
- Si elles sont fixées avec des vis : enlevez-les et dévissez la roulette à la main. Positionnez la neuve et vissez-la. Vous pouvez ensuite positionner la roulette neuve.
- Si les trous de fixation sur le pied ne correspondent pas à ceux du modèle choisi : bouchez-les et percez-en de nouveaux, puis vissez la nouvelle roulette.

## Trucs et astuces

#### Soulager des gencives douloureuses



Faites une infusion bien concentrée de menthe verte et d'orties. Passez ensuite sur vos gencives douloureuses. Le soulagement sera instantané !

#### Retrouver la forme avec du concombre



Pour se remettre en forme après des lendemains de fêtes lourds ou de repas copieux, rien de tel qu'un jus de concombre tous les matins, à jeun, pendant quelques jours.

#### Avoir la peau plus lisse



En cas de pores dilatés, appliquez sur le visage une lotion astringente maison préparée avec un jus d'orange additionné du tiers de son volume d'eau de rose.

#### Apaiser les allergies



Pour soigner vos petites allergies, préparez-vous une infusion calmante avec du thym. Cela marche aussi avec des infusions de sauges ou encore d'orties.

O. A. A.

# Mots Fléchés N°3701

très drôles défavorablement	emportements berneras	futur jockey railler	vieillard ennuyeux enduits de miroir	oiseau marin mouvement	parcimonieuse supérieur	chauffage flambant
entraides chanter la gloire			hispanique trous d'aération			émoussé
vraiment durable image de réglage		face de dé menuiseries d'art		admis au paradis refuge d'aiglons		désorienté
rayon lumineux conjoncture			c'est le bismuth pisteront	parente points pour le score	préposition pronom relatif	vrai
hors du temps	père armes blanches	divergera enqins de levage				fin de verbe fendit
exténué licencieuses			boissons populaires	relever le goût	prise d'eau bruit incongru	maquienne administrerais
grande quantité	mutilerais petits parasites	énorme reptile décoras	gloire du cabot voies urbaines			partie du monde avaleras
en aucun cas	aumônier finaude				passion furieuse hilares	négation quatre saisons
pas très fréquent homme de troupe			mécanisme globe oculaire	pareseux le jour d'avant		soleil déifié suis au courant
genre de lentilles bourricot		gamins délutés mot d'hypothèse	régal de lévrier bête de scène	élever coupelle du labo		écho emplumé feuilleté
châtier		comme l'onde amère			époque géologique	
			petit sac d'écolier			

**SUDOKU**

**N°3701**

**SOLUTION SUDOKU**

**N°3700**

**SOLUTIONS MOTS**

**FLECHES 3700**

	7	1	4			
1		8		6		
	9			7	4	
	8	5				
	1	4	6	8	2	7
				2	9	
4	9					6
	2		5			8
		4	6		2	

2	5	6	9	3	1	4	7	8
4	8	7	2	5	6	9	1	3
1	3	9	4	7	8	6	2	5
6	7	4	1	9	5	3	8	2
3	9	8	6	2	7	5	4	1
5	1	2	3	8	4	7	6	9
8	6	3	5	4	2	1	9	7
9	2	1	7	6	3	8	5	4
7	4	5	8	1	9	2	3	6

■	D	■	C	■	L	■	B	■	P	■	M	■	A
■	P	■	E	■	J	■	O	■	R	■	A	■	T
■	S	■	O	■	L	■	I	■	D	■	A	■	R
■	L	■	O	■	U	■	E	■	R	■	I	■	B
■	P	■	E	■	R	■	E	■	N	■	N	■	E
■	M	■	I	■	R	■	E	■	A	■	S	■	A
■	L	■	A	■	S	■	A	■	L	■	L	■	I
■	C	■	A	■	S	■	B	■	I	■	F	■	E
■	E	■	T	■	E	■	R	■	N	■	E	■	L
■	E	■	T	■	E	■	R	■	N	■	E	■	L
■	E	■	P	■	U	■	I	■	S	■	E	■	E
■	O	■	S	■	E	■	E	■	S	■	R	■	A
■	E	■	S	■	T	■	R	■	A	■	P	■	P
■	E	■	S	■	T	■	R	■	A	■	P	■	P
■	T	■	A	■	S	■	E	■	U	■	N	■	E
■	C	■	P	■	R	■	E	■	T	■	R	■	E
■	J	■	A	■	M	■	A	■	I	■	S	■	O
■	R	■	R	■	A	■	R	■	E	■	O	■	S
■	B	■	I	■	D	■	A	■	S	■	S	■	E
■	E	■	R	■	S	■	T	■	I	■	T	■	I
■	A	■	N	■	E	■	S	■	A	■	L	■	E
■	S	■	E	■	V	■	I	■	R	■	T	■	R

# Une mission spatiale euro-japonaise vers Mercure pour explorer le système solaire

L'Agence spatiale européenne (ESA) a annoncé samedi qu'elle avait lancé avec succès la mission spatiale "BepiColombo", initiative commune euro-japonaise, qui a commencé un voyage de sept ans vers Mercure "pour étudier les mystères de la planète la moins connue du système solaire".

Cette première mission européenne vers Mercure, BepiColombo, entreprise conjointe de l'ESA et de Japan Aerospace (JAXA), a décollé du port spatial européen de Kourou, en Guyane française, à bord d'une fusée Ariane 5, le 20 octobre à 1 h 45 min 28 s GMT, indique-t-on. Les signaux de l'engin spatial, reçus à 02h21 GMT au centre de contrôle de l'ESA à Darmstadt, en Allemagne, via la station de guidage au sol de New Norcia, ont confirmé le succès du lancement, selon l'agence.

"Le lancement de BepiColombo est une étape importante pour l'ESA et la JAXA qui augure de nombreux succès à venir", a déclaré Jan Wörner, directeur général de l'ESA, basée en France.

"Au-delà de la réalisation de ce périple difficile, cette mission rapportera une immense manne d'informations à la science", a-t-il ajouté.



Hiroshi Yamakawa, président de la JAXA, a quant à lui salué "l'excellente réussite des opérations de lancement" et exprimé "de grandes attentes".

"Les observations détaillées de la surface et de l'intérieur de Mercure nous aideront à mieux comprendre l'environnement de la planète mais aussi l'origine du système solaire, et celle de la Terre", a-t-il dit.

## De grands espoirs

BepiColombo réalisera une "cartographie complète" de Mercure, et Mercury Magnetospheric Orbiter (MMO), rebaptisé MiO par l'agence spatiale japonaise, qui analysera le champ magnétique de Mercure et sa magnétosphère.

MPO étudiera ensuite la surface et la composition interne de Mercure afin de déterminer la teneur en fer de la planète et d'examiner pourquoi son noyau est partiellement liquide. L'orbiteur magnétosphérique (MMO) de la JAXA recueillera des données sur la magnétosphère de la planète. "Le caractère unique de cette mission est d'être constituée de deux engins spatiaux qui observent la planète depuis deux endroits différents en même temps : c'est vraiment essentiel pour comprendre les processus liés à l'impact du vent solaire sur la surface de Mercure et son environnement magnétique", a déclaré un des responsables de la mission BepiColombo, Johannes Benkhoff, de l'ESA.

"BepiColombo s'appuiera sur les décou-

vertes et les questions soulevées par la mission Messenger de la NASA pour mieux comprendre l'évolution de Mercure et du système solaire, ce qui sera essentiel pour comprendre comment se forment et évoluent les planètes orbitant à proximité de leurs étoiles dans des systèmes d'exoplanètes" a-t-il ajouté.

"BepiColombo est l'une des missions interplanétaires les plus complexes que nous ayons jamais effectuées. L'un des plus grands défis est l'énorme gravité du Soleil, qui rend difficile la mise en orbite stable d'un engin spatial autour de Mercure", a déclaré Andrea Accomazzo, directeur de vol de l'ESA pour BepiColombo.

## Plantez des slips en coton pour connaître la qualité du sol de son jardin !

La télévision française a récemment tourné des images plutôt insolites dans le sud du pays. En effet, des centaines de slips en coton ont été enterrés dans des exploitations agricoles. Le but ? Mesurer la vitalité et donc la qualité des sols !

Les caméras de France 3 Provence-Alpes Côte d'Azur ont filmé une scène qui peut prêter à sourire. Celle-ci se passe dans les vignobles du département du Var, comme le montre une vidéo publiée le 4 octobre 2018. La Chambre d'agriculture du Var désireait comprendre comment les pratiques agricoles agissaient sur la qualité de la terre des vignobles.

### 210 slips en coton biologique

Ainsi, pas moins de 210 slips en coton biologique ont été enterrés dans 32 exploitations puis laissés à une vingtaine de centimètres de profondeur durant deux mois. Il s'agissait plus précisément d'évaluer la fertilité biologique des sols. Celle-ci est effectivement visible par le biais de la vitesse de dégradation du tissu : si celui-ci est troué, cela témoigne d'une forte activité biologique et donc d'une bonne qualité de la terre.

"On a une palette très différente de slips qui peuvent être très dégradés jusqu'à des slips peu dégradés avec quelques trous. Là,



on a vraiment un impact des pratiques dans le vignoble qui stimulent plus ou moins l'activité biologique dans les sols", peut-on entendre dans le reportage. Une question subsiste néan-

moins : pourquoi utiliser spécialement des slips ? Il s'avère que le slip est bien plus efficace qu'un simple morceau de tissu, car concernant le premier, les ficelles et l'élastique peuvent

être retrouvés dans tout les cas. En ce qui concerne un morceau de tissu banal, le niveau de dégradation peut être tel que celui-ci pourrait ne jamais être retrouvé !

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### Slinky

Inventeur : Richard James

Date : 1945

Lieu : états-Unis

Ingénieur naval, le natif de l'état du Delaware possède un diplôme de génie mécanique. Alors qu'il observe un ressort de torsion tomber et rebondir, une idée lui vient à la tête. Pourquoi ne pas faire de ceci un jouet. C'est comme ça que le Slinky, aussi appelé Ondamania est né. Ça ne vous dit rien ? Mais si, cet engin en forme de ressort qui peut descendre un escalier une fois en mouvement. Le brevet est déposé en 1945.



**DIVERGENTE  
L'INSURRECTION**

21h00



Alors que la ville de Chicago est en plein chaos, Jeanine fait peser le poids de la confusion sur les épaules des Divergents, qu'elle désigne comme des ennemis publics. Poursuivis par les forces de l'ordre, Tris et ses amis sont obligés de fuir. Avec Quatre, Peter et les autres, elle se réfugie chez les Fraternels. La jeune femme est convaincue que la seule solution est de tuer Jeanine. Bientôt, Eric et ses hommes, qui traquent les Divergents, arrivent chez les Fraternels et interrogent Johanna, leur leader.

**TOY STORY**

21h00



Woody, un cow-boy en plastique, est le jouet préféré d'Andy, 6 ans. Ce privilège lui vaut d'être reconnu comme le chef par monsieur Patate, Zig-Zag, Rex, la bergère et les autres jouets de la chambre. Mais Woody voit bientôt son titre remis en cause par l'arrivée de Buzz l'Eclair, un astronaute plein de gadgets, qu'Andy a reçu pour son anniversaire. Entre Buzz et Woody, la guerre est rapidement déclarée.

**TAKE TWO  
ENQUÊTES EN DUO**

21h00



Sam reçoit la visite de Galen Eckhart, le mari de sa sœur qui vient de décéder dans un accident de voiture. Le jeune homme est persuadé qu'elle a été assassinée. Récemment, il avait remarqué que sa compagne était distante et avait un comportement inhabituel. L'équipe prend aussitôt l'affaire en mains et commence par enquêter sur Galen. Bientôt, de nouveaux éléments les mettent sur la piste d'une clinique spécialisée dans les troubles du sommeil liés à des terreurs nocturnes où Ava se rendait régulièrement.

**LE MONDE DE JAMY**

21h00



Chaque année en France, les météorologues dénombrent 250 jours d'orages et un million d'impacts de foudre. S'y ajoutent les chutes de grêle, les crues soudaines et destructrices... Pour comprendre « les colères du ciel », Jamy Gourmaud se rend dans les plaines centrales des Etats-Unis pour rencontrer des chasseurs de tornades et observer avec eux ces phénomènes extrêmes. Au même moment à Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques, dans un laboratoire unique en Europe, Eglantine Emeyé interroge des experts et mène plusieurs expériences.



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

**LES VOLEURS**

21h00



Réveillé en pleine nuit, Justin, 10 ans, observe l'agitation qui s'est emparée de la maison familiale. Son grand-père lui annonce qu'Ivan, son père, a trouvé la mort dans un soi-disant accident. Le lendemain, Alex, le frère du défunt, arrive pour les obsèques en compagnie de Juliette, une jeune femme troublante. Rejeté par sa famille, qui dirige un gang de voleurs de voitures dans la région Rhône-Alpes, Alex, solitaire et entêté, n'a plus de relations avec les siens depuis qu'il a choisi d'entrer dans la police. L'atmosphère est particulièrement tendue.

**FORT BOYARD**

21h00



Maëva Coucke, Miss France 2018, Camille Cerf, Miss France 2015 et animatrice, Sébastien Cauet, animateur de radio et de télévision, Maxime Guény, journaliste et animateur, Miko, comédien et animateur et Pascal Salviani, finaliste du jeu d'aventures Koh-Lanta et promoteur immobilier affrontent le Père Fouras et les épreuves du Fort. Ces courageux jouent au profit de l'association Les Bonnes Fées.

**L'AMOUR EST  
DANS LE PRÉ**

21h00



Tandis que le berger Jean-Claude tente de se rapprocher de Chantal, Aude, la Bretonne, hésite entre Teddy et Christopher. Dans le Cantal, après une partie de pêche en compagnie de Rosanna et Nathalie, Ricou, l'éleveur de vaches allaitantes, a décidé d'annoncer officiellement son choix à ses prétendantes. Au domicile de Guy, dans l'Ariège, un incident lors du déjeuner avec Francine va précipiter la fin du séjour à trois...

**JOSÉPHINE,  
ANGE GARDIEN**

21h00



Joséphine apparaît dans une école de cuisine, où se tient un célèbre concours culinaire, « Graines de chef ». Elle comprend rapidement qu'elle doit venir en aide à une candidate, Chloé Dumay. La jeune femme se montre particulièrement stressée et entend cacher à sa mère qu'elle vient de passer la nuit avec son petit ami, au lieu de réviser ses leçons.



Web : www.lemidi-dz.com

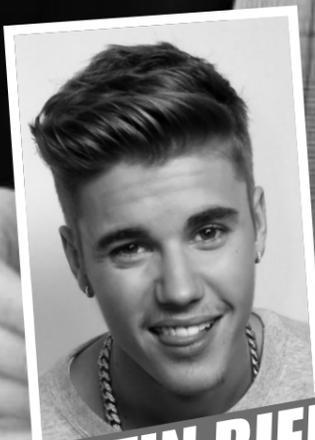
Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'IANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# MEGHAN MARKLE

**ENCEINTE : LA FUTURE MAMAN VARIE LES STYLES AVEC SUCCÈS À SYDNEY**

Arrivés à Sydney le 15 octobre dernier, Meghan Markle et le prince Harry poursuivent leur première tournée royale sur le sol australien. Le duc et la duchesse de Sussex, qui attendent leur premier enfant, ont partagé leur journée du 19 octobre entre sport et commémorations, des activités qui ont nécessité qu'ils adaptent leurs looks.



## JUSTIN BIEBER

**SA FEMME HAILEY BALDWIN DEMANDE À CHANGER DE NOM**

C'est le 13 septembre 2018 que le chanteur canadien de 26 ans et le mannequin américain de 21 ans sont devenus mari et femme après avoir obtenu une licence de mariage au tribunal de New York tandis que le prêtre Jeffrey Quinn, membre de Nyack College (une communauté universitaire chrétienne privée), a officié.



## LAETICIA HALLYDAY

**ELLE ADRESSE UN DÉCHIRANT MESSAGE À DAVID ET LAURA SMET**

Voilà déjà huit mois que Laura Smet et David Hallyday ont attaqué leur belle-mère Laetitia Hallyday en justice afin de contester le testament mis en place par leur père Johnny Hallyday avant sa mort. Traînée dans la boue, fustigée et attaquée depuis de longs mois, Laetitia Hallyday n'est toutefois pas prête à réouvrir les négociations à n'importe quel prix, elle qui déplore "beaucoup de haine, de mépris" dans le clan adverse.

Fajr	05h34
Dohr	12h32
Asr	15h38
Maghreb	18h04
Icha	19h25

## VIOLENCE DANS LES STADES

# LES POUVOIRS PUBLICS IMPUISSANTS

Rien ne va plus dans notre championnat de football! Outre un niveau technique qui laisse à désirer, voilà que la bête immonde de la violence dans les stades a resurgi de plus belle, pour porter un sérieux coup à une gestion approximative des dirigeants, impuissants devant un phénomène qui est en train de prendre des proportions alarmantes.

La fin de la rencontre CABB Arreridj – MC Alger (0-1), disputé avant-hier samedi au stade du 20-août 1955 de Bordj Bou Arreridj, dans le cadre de la 11ème journée du championnat de Ligue 1, a été émaillée par des scènes de violences et d'agressions, sans précédent.

Des supporters du CABBA ont envahi la pelouse, juste après la fin du sifflet final de l'arbitre, pour agresser des joueurs du MCA. Des images qui circulent sur les réseaux sociaux montrent, notamment le capitaine du Mouloudia Abderrahmane Hachoud, évanoui à terre après avoir été agressé à l'arme blanche.

Le défenseur du MCA a dû escalader le grillage, pour se réfugier chez les supporters du Doyen présents à Bordj, comme le montrent des vidéos postées sur Facebook. D'autres joueurs, à l'image d'Azzi, Arous, et Benarous, n'ont pas été épargnés par la horde "sauvage", dans des scènes regrettables qui n'honorent nullement le football national, déjà aux abois.

Les événements vécus au stade de Bordj ne sont qu'un épisode de ce qui se passe actuellement, puisque pas plus tard que vendredi, le derby entre le MO Constantine et l'AS Khroub, comptant pour le championnat amateur, a également été marqué par des affrontements entre les supporters des deux clubs. Il a fallu l'intervention de la police antiémeute et l'utilisation de bombes lacrymogènes, pour dis-



perser la foule. D'autres rencontres, jouées ces dernières semaines, ont également été émaillées par des scènes de violence, à l'image du derby algérois ayant opposé le CR Belouizdad à l'USM Alger, ou le derby constantinois entre l'AS Khroub et le MO Constantine.

Fin septembre, la rencontre opposant la JS Kabylie à l'ES Sétif a tout autant été gâchée par des actes de violence des supporters. Deux jours plus tard, c'était la rencontre ayant opposé le MO Béjaïa et la JS Saoura (0-1), qui a été "émaillée" par des jets de projectiles.

Des incidents qui démontrent notamment, la mollesse et l'apathie de la Fédération algérienne de football (FAF), et de la Ligue de football professionnel (LFP), face à ce phénomène.

Dans un compte-rendu du match MCA-CABBA, la Ligue n'a même pas évoqué les incidents ayant marqué la rencontre.

Face à ces actes de violence, les deux institutions se contentent de punir les clubs concernés par des matchs à huis-clos. Une mesure qui ne semble pas porter ses fruits. Le bureau fédéral de la FAF a songé, selon la Radio, à annuler cette sanction, pour ne laisser place qu'aux amendes financières.

### Hattab appelle la LFP à la fermeté

Le ministre de la Jeunesse et des

Sports, Mohamed Hattab, a réagi aux scènes de violence qui rythment les rencontres du Championnat national de football.

Mohamed Hattab a appelé la Ligue de football professionnel, à "appliquer les lois avec fermeté, afin de lutter contre la violence". Une réaction officielle, qui vise à mettre un peu de pression sur les instances du football algérien, pour qu'elles soient plus ferme face à ce fléau.

Depuis le début de la saison, plusieurs épisodes de violence ont été enregistrés, dans plusieurs stades du pays. A chaque fois, la commission de discipline a prononcé des sanctions légères, voire de simples avertissements. Le ministre de la Jeunesse et des Sports vient, ainsi, sommer les instances d'agir avec plus de fermeté, contre le phénomène de violence qui ronge notre football. Il a, par ailleurs, appelé "ceux qui n'ont pas de relation avec le sport" à le "quitter". Une déclaration qui laisse penser, qu'une opération de nettoyage est à prévoir, notamment dans le milieu du football.

### Complaisance de la LFP, Medouar au box des accusés

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, est pointé du doigt devant cette situation, alors que sa structure a souvent

échoué à trouver des solutions radicales, pour stopper l'hémorragie.

La décision d'interdire la présence en déplacement des supporters du MCA et du CSC, lors de la double confrontation mettant aux prises les deux équipes cette saison en championnat, n'était finalement qu'un feu de paille, puisque des mesures concrètes et fermes, devront être prises pour lutter contre ce fléau. Le président de la LFP, qui au lieu de s'atteler sérieusement à mettre fin à cette violence, est en train de multiplier les déplacements à l'étranger. L'ancien président de l'ASO Chlef était présent récemment au Bénin, pour le match de l'Equipe nationale. Il avait également accompagné l'ES Sétif au Maroc, à l'occasion de son match en Ligue des champions d'Afrique, face au WA Casablanca. Le successeur de Mahfoud Kerbadj avait même assisté au tirage au sort de la Coupe arabe des clubs champions, tenu en octobre à Ryad (Arabie saoudite).

Des déplacements inutiles, que Medouar aurait pu s'en passer, puisque le dossier épineux de la violence dans les stades nécessite un engagement total de sa part. La LFP, structure dirigeante de la compétition, est appelée, plus que jamais, à sévir devant de tels incidents et prendre des sanctions exemplaires, pour éviter le pire.

Les services de sécurité doivent également renforcer la sécurité, autour et à l'intérieur des stades et interdire l'entrée dans les enceintes de football, de supporters armés de couteaux.

Et le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, qui se plaint à comparer l'Algérie à des pays étrangers, doit plancher sur le sujet et mettre en place une stratégie, pour lutter contre la violence dans les stades.

R. S.

## CONTREBANDE À MARSEILLE

### L'Algérie, premier fournisseur de cigarettes

A Marseille, on préfère fumer des cigarettes algériennes. A en croire le journal *La Provence*, pas moins de 81 % du tabac consommé illégalement dans la deuxième plus grande ville de France, provient d'Algérie. Et qui a dit que notre pays n'exportait pas ! Selon la même source, ces cigarettes, commercialisées par des vendeurs à la sauvette en plein centre-ville de Marseille, sont acheminées essentiellement, par voie maritime et, à moindre mesure, par voie aérienne. "Le produit alimentaire ensuite un immense réseau de vendeurs à la sauvette, dont le maillage visible couvre essentiellement, l'hyper centre (Noailles) et les quartiers Nord (Arnavaux)", explique ce média local.

Profitant des prix élevés du tabac français, la vente du tabac algérien est devenue un marché juteux, pour certains réseaux de contrebande. La Provence l'affirme : "Pour les commanditaires, le jeu en vaut la chandelle, puisque la Seita (Société d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes), estime que, pour 1 € investi, le gain est de 20 €...". En juillet dernier, un rapport annuel du think-tank britannique, Royal United Services Institute (RUSI), a affirmé que le tabac en provenance d'Algérie, équivalait à 31% du flux illégal de cigarettes en direction de la France en 2016. Globalement, ce trafic représentait, durant la même année, quelques 3,19 milliards de cigarettes, soit une augmentation de 300% par rapport à l'année 2012, d'après le même rapport.

Somme toute, il s'agit d'un trafic de 300 containers par an.

## CONTRE ZETCHI ET BELMADI

# SAÂDANE REPREND SES ATTAQUES

Rabah Sâadane a, comme il l'avait annoncé, attendu la fin du stage de l'Equipe nationale pour riposter aux déclarations de Zetchi et de Belmadi. Rabah Sâadane s'est, de nouveau, attaqué au président de la Faf et à l'actuel sélectionneur national. L'ancien DTN a répondu aux accusations de trahison, dont il a

fait l'objet de la part de Zetchi. "C'est qui le traître, lui ou moi ?", a-t-il ainsi déclaré, dans un entretien accordé au site "AL ARABI AL DJADID". Il a, par ailleurs, accusé le président de la FAF de "ternir l'image de l'Algérie à la FIFA". Le cheikh a appelé Djamel Belmadi à le respecter, "non seulement pour son âge,

mais aussi pour son histoire". "A son âge, j'avais déjà remporté une coupe d'Afrique et j'avais fait deux Coupes du monde" a, d'ailleurs, poursuivi l'ancien sélectionneur national.